

PAYS DE LORIENT

REGARDS SUR LA MOBILITÉ DES HABITANTS DU PAYS DE LORIENT

PUBLICATION 1 - LES ESSENTIELS

Jean-Christophe Dumons :
02 97 12 06 64

Directeur de la publication : Pascal Le Liboux
ISSN 2118-1632



Enquête Ménages Déplacements 2024 financée par le Syndicat Mixte pour le
SCoT du pays de Lorient

Préambule	4
À retenir	5
Rappel méthodologique	7
1. Une mobilité variable selon les personnes	8
2. Une mobilité journalière qui tend à ralentir	9
3. Une forte concentration des déplacements sur Lorient – Lanester	12
4. Motifs de déplacements : un trio « loisirs – achats – travail » dominant	15
5. Modes de déplacements : la voiture toujours privilégiée	28
6. À chaque motif son mode ?	40



Préambule

Reflète de l'organisation d'un territoire et des pratiques de vie de ses habitants, la mobilité du quotidien est au cœur des problématiques économiques, sociales et environnementales. Les besoins d'observation, de connaissance et de planification ont conduit à la réalisation d'une nouvelle Enquête Ménages Déplacements en 2024, après celles réalisées en 2004 et 2016.

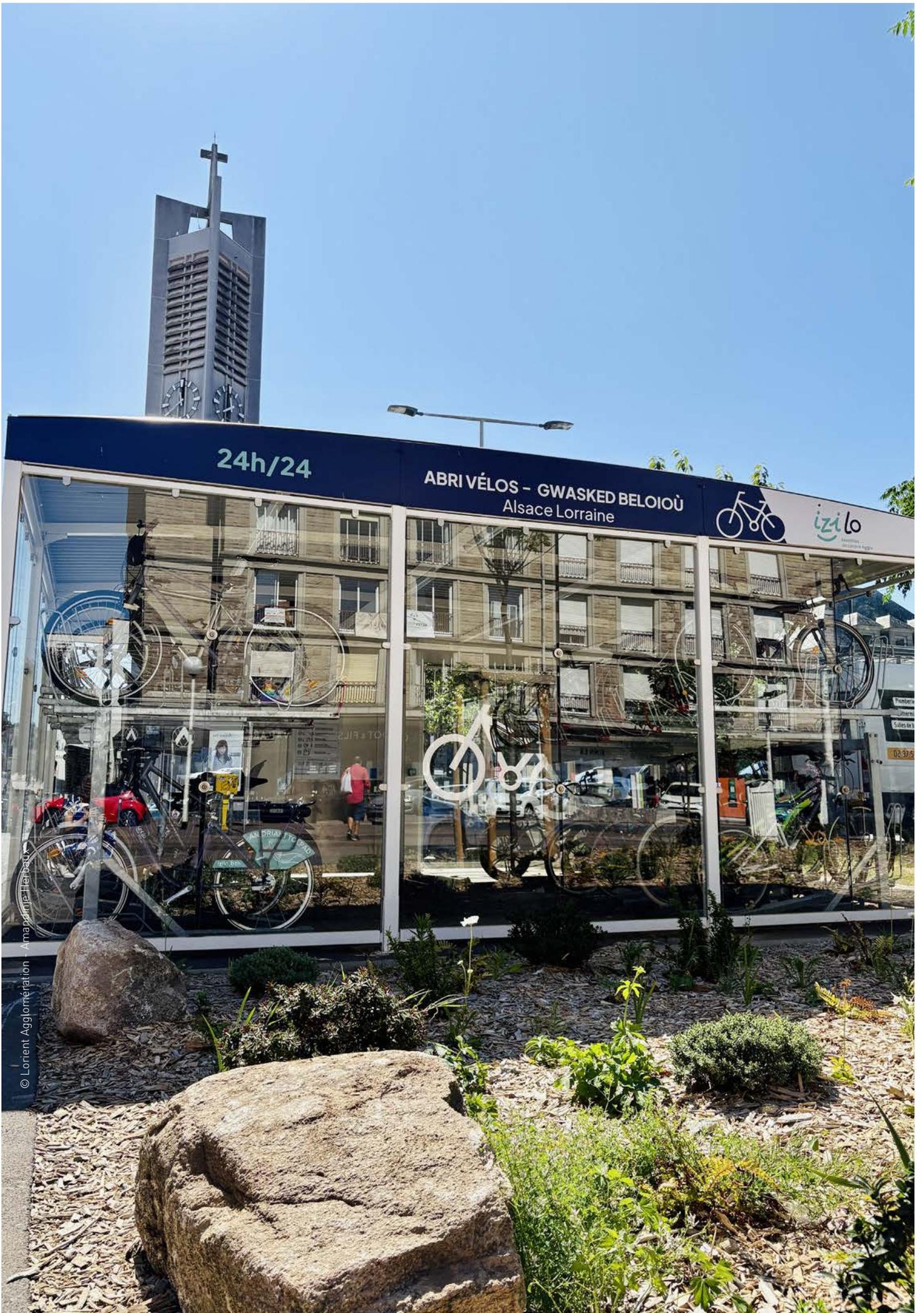
Réalisée entre les mois d'octobre et de décembre 2024 à l'échelle du pays de Lorient* pour le compte du Syndicat Mixte pour le SCoT du pays de Lorient, Lorient Agglomération et Blavet Bellevue Océan Communauté, cette enquête s'appuie sur une méthodologie standard déjà appliquée sur le territoire en 2004 et 2016. 4 000 personnes tirées au sort ont ainsi décrit de manière très précise leur mobilité.

*Pays de Lorient : Lorient Agglomération et BBO Communauté



À retenir

- Une mobilité journalière en léger recul...
- ... du fait du vieillissement de la population, de l'essor du numérique et de nouvelles pratiques de vie
- Trois motifs dominants : loisirs, achats et travail
- La voiture indétrônée
- Le vélo en progression
- Les transports collectifs toujours dépendants de la population scolaire
- Une proximité de plus en plus forte pour les achats et les loisirs
- Des déplacements longue distance de plus en plus nombreux pour le motif travail



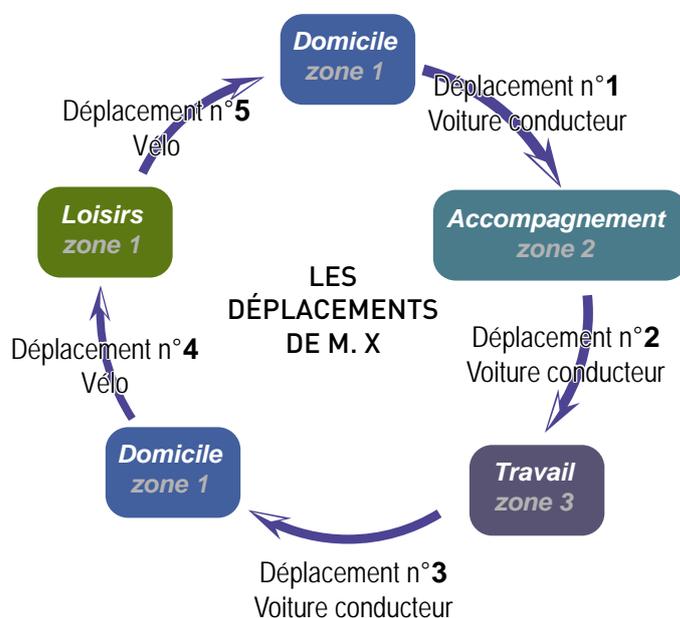
© Lorient Agglomération - Amélie Hebaud



Rappel méthodologique

Comme son nom l'indique, l'Enquête Ménages Déplacements permet de collecter des informations sur les ménages (commune de résidence, typologie, niveau d'équipement voiture et vélo, ...), sur les personnes (âge, genre, CSP, occupation principale, ...) et sur leurs déplacements (modes, motifs, horaires, zones d'origine et de destination, ...). Pour cela chaque personne enquêtée décrit l'ensemble de ses déplacements effectués la veille.

Tout déplacement est décrit par un lieu de départ, une destination, un motif ainsi qu'un ou plusieurs modes de déplacements. Le territoire est divisé en 39 zones d'origine ou de destination



Ci-dessus, l'exemple de M. X résidant à Gestel, interrogé un mercredi, décrit sa journée de mardi : il a quitté son domicile à 7 h 50. Il a déposé sa fille au collège de Quéven avant de se rendre sur son lieu de travail situé à Caudan. Arrivé à 8 h 20 il y est resté jusqu'à 17 h 30. Il est rentré directement chez lui avant de repartir à vélo, à destination de son cours de yoga de 18 h 30 situé dans une salle de sa commune de résidence. Il a retrouvé son domicile à 19 h 45 d'où il n'a plus bougé jusqu'au lendemain. Monsieur X a donc effectué 5 déplacements dans sa journée.



L'enquête porte uniquement sur les déplacements effectués par les habitants du pays de Lorient et ne prend pas en compte les déplacements effectués par les non résidents sur le territoire.



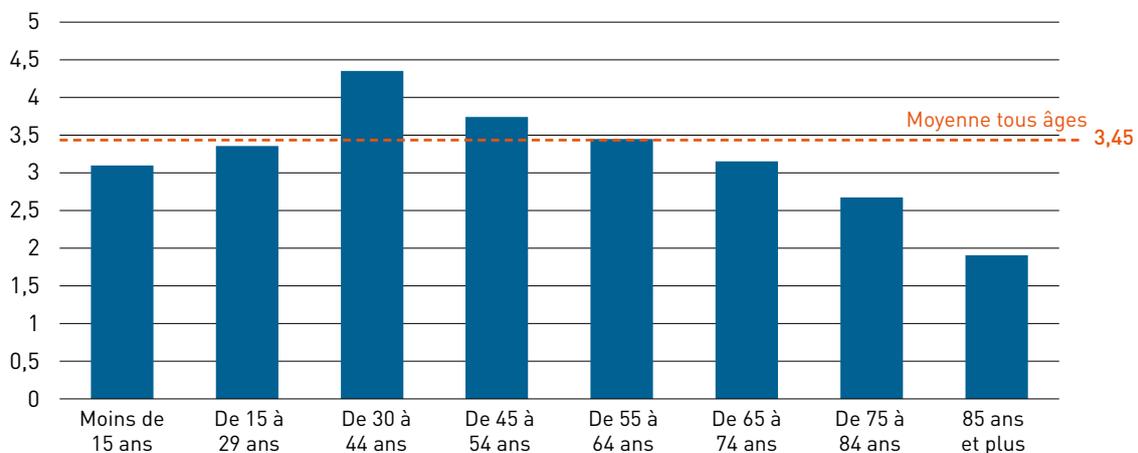
1. UNE MOBILITÉ VARIABLE SELON LES PERSONNES

Sur le pays de Lorient en 2024, un jour de semaine du lundi au vendredi, on recense **737 800 déplacements pour 213 600 habitants** de 5 ans et plus. Cela représente une mobilité moyenne de 3,45 déplacements par jour et par personne sur la période d'octobre à décembre.

Selon que l'on soit un homme, une femme, jeune ou âgé, on se déplace plus ou moins et pour différentes raisons. Les femmes se déplacent un peu plus que les hommes avec 3,55 déplacements journaliers moyens contre 3,35. Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes sont davantage concernées par le motif accompagnement. C'est pour ce motif que l'on observe une très nette différence entre femmes et hommes (45 300 déplacements contre 21 100).

L'âge est également un facteur déterminant de la mobilité. Les 30-44 ans constituent la tranche d'âge la plus mobile avec 4,35 déplacements journaliers moyens. Les plus de 75 ans restent les moins mobiles avec 2,45 déplacements par jour.

Nombre de déplacements journaliers moyens par tranche d'âge



Source : EMD SCoT du pays de Lorient

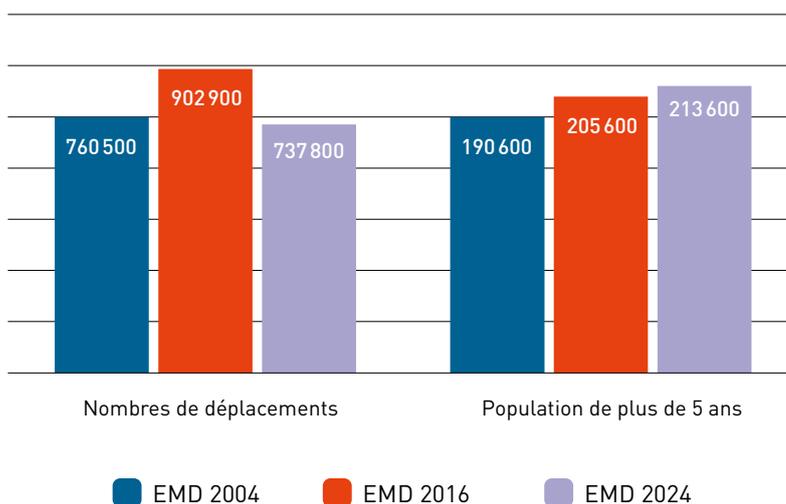


2. UNE MOBILITÉ JOURNALIÈRE QUI TEND À RALENTIR

En 2004 le nombre de déplacements total effectués par les 190 600 habitants de plus de 5 ans du pays de Lorient était de 760 500 soit une mobilité moyenne de 4 déplacements par jour en semaine du lundi au vendredi (enquête réalisée d'octobre 2004 à janvier 2005).

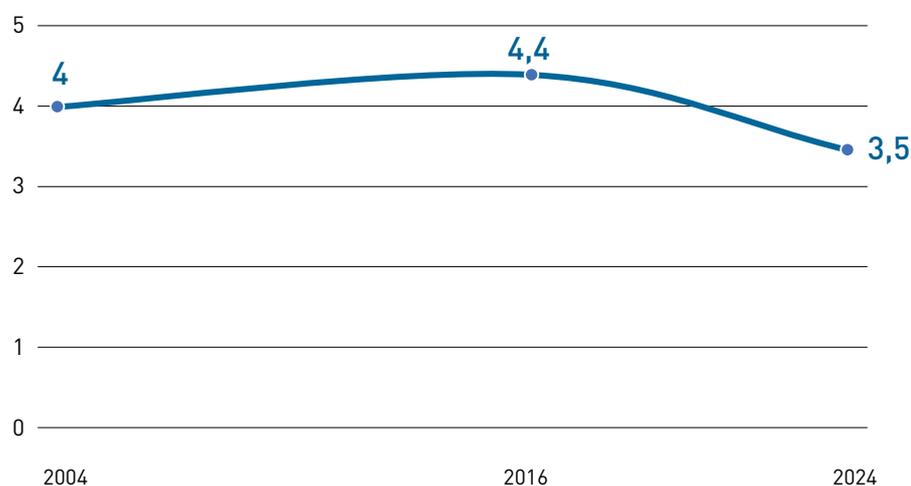
En 2016, l'enquête réalisée entre avril et juin recense plus de 900 000 déplacements chaque jour de semaine pour une population de 205 600 habitants de plus de 5 ans, soit une mobilité journalière moyenne de 4,4 déplacements par personne.

Évolution comparative de la population et du nombre de déplacements



Source : EMD SCoT du pays de Lorient

Nombre de déplacements journaliers moyens effectués par les habitants du pays de Lorient

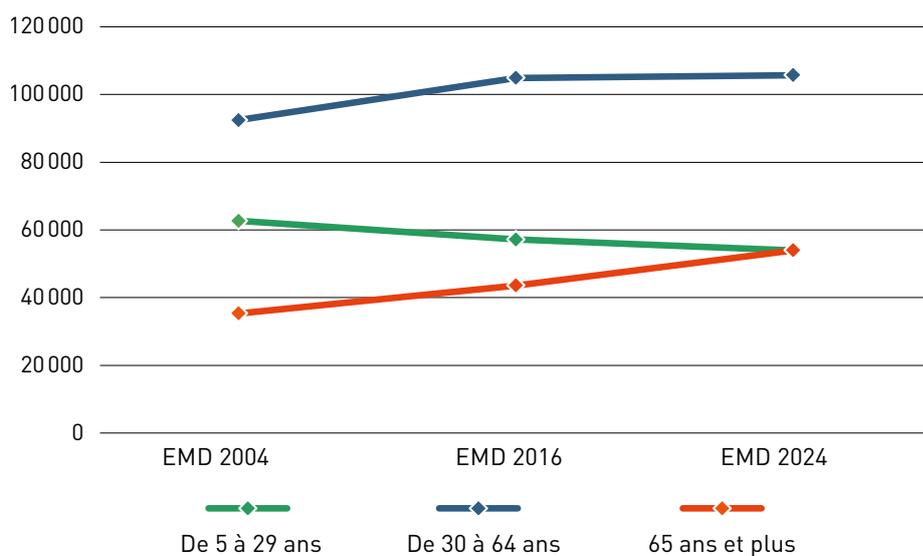


Source : EMD SCoT du pays de Lorient

Un effet vieillissement

La baisse de la mobilité sur des périodes strictement comparables entre 2004 et 2024 s'explique avant tout par le vieillissement de la population. La catégorie de population la moins mobile est celle des personnes âgées de 65 ans et plus (2,8 déplacements par jour en semaine en 2024).

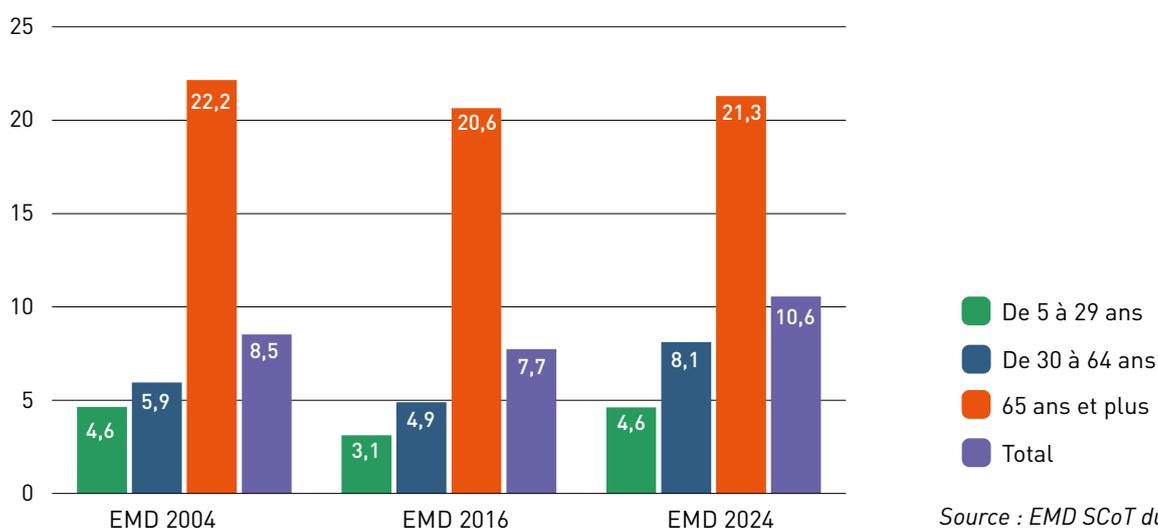
Évolution de la population par tranche d'âge



Source : EMD SCoT du pays de Lorient

Or, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus est passé de 35 300 en 2004 à 54 000 en 2024 soit + 53 %. Il rejoint le nombre des personnes âgées de 5 à 29 ans qui jusque-là était toujours supérieur. Les personnes âgées sont désormais plus nombreuses et leur mobilité est restée stable.

Part des non mobiles par tranche d'âge



Source : EMD SCoT du pays de Lorient

NB : non mobile = personne n'ayant effectué aucun déplacement hors de son domicile dans la journée.

En 2004, un jour de semaine du lundi au vendredi, on estime à 8,5% la part de la population qui ne s'est pas déplacée sur l'espace public. En 2024 cette part dépasse les 10 %. Si cela s'explique en partie par le nombre croissant de personnes âgées sur le territoire, le graphique ci-contre montre aussi que la part des personnes n'ayant pas bougé de la journée augmente fortement chez les 30 à 64 ans passant de 5,9 à 8,1 %.

Un effet essor du numérique et de nouvelles pratiques

Le télétravail, la pratique du e-commerce et la dématérialisation des démarches administratives et financières sont autant de nouvelles pratiques de vie susceptibles de limiter la mobilité quotidienne notamment chez les personnes de 30 à 64 ans. La forte baisse des déplacements pour le motif « démarches » (analysé p.27) confirme l'impact de ces nouvelles pratiques sur la mobilité des habitants du territoire.

Un effet de saisonnalité en 2016

Avec des journées plus longues et une météo plus clémente, les saisons du printemps et de l'été sont favorables à la mobilité, notamment pour les petits déplacements aux motifs non contraints (achats ou loisirs).





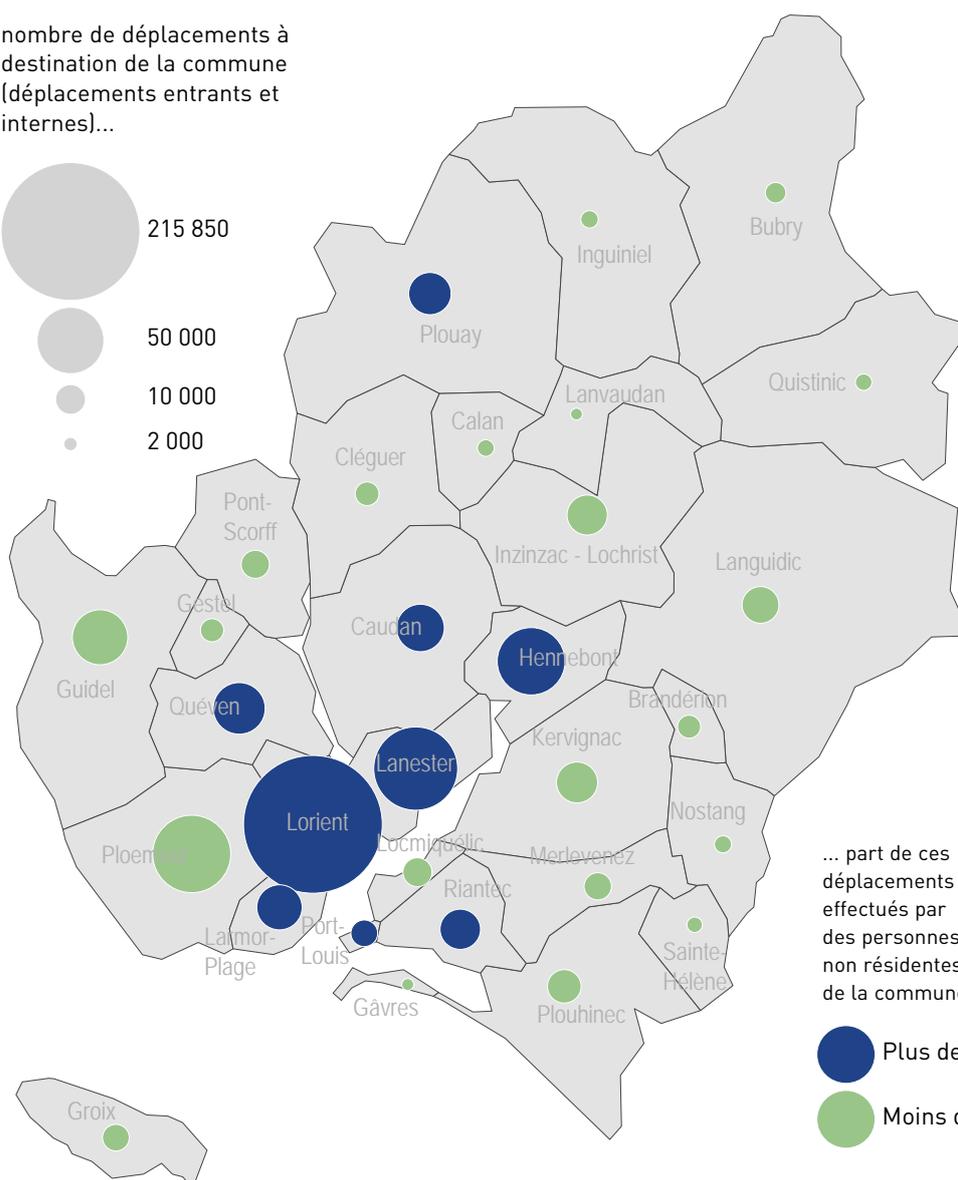
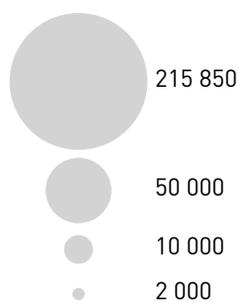
3. UNE FORTE CONCENTRATION DES DÉPLACEMENTS SUR LORIENT - LANESTER

La mobilité des habitants du pays de Lorient s'organise en fonction de la répartition sur le territoire de l'habitat, des emplois, des écoles, des commerces, des services ou des espaces de loisirs. Chaque commune en fonction des caractéristiques de sa population résidente et de son niveau d'équipement va générer des déplacements entrants, sortants ou internes.

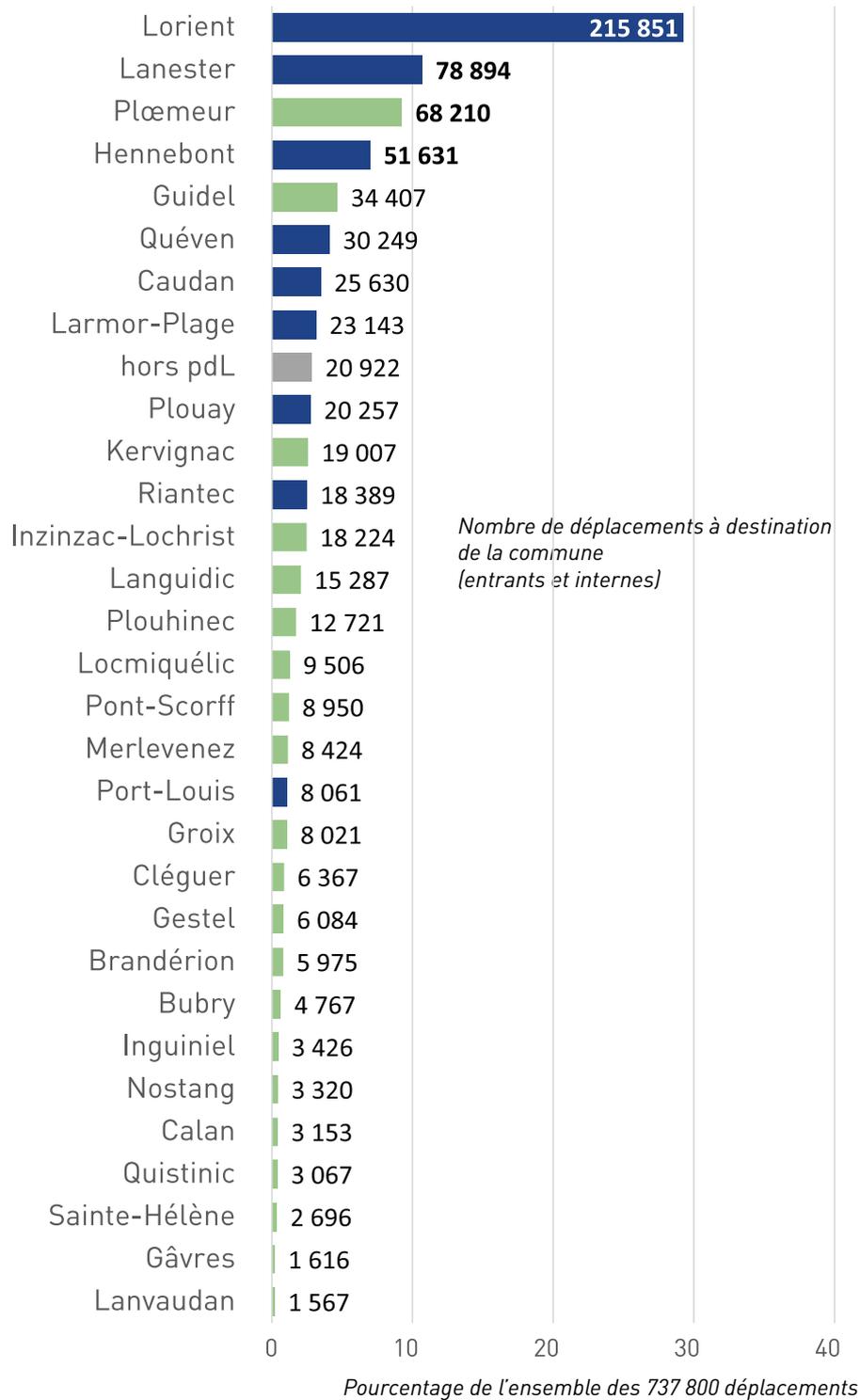
295 000 déplacements effectués par les habitants du pays de Lorient ont pour destination Lorient ou Lanester. Cumulés, cela représente 40 % de l'ensemble des 738 000 déplacements quotidiens soit proportionnellement un peu plus que la part cumulée de population de ces deux communes (36 % de la population totale du pays de Lorient).

Les communes les plus peuplées et disposant d'une large gamme d'équipements et de services à la population attirent davantage de personnes non résidentes. Plus de 58 000 déplacements sur 216 000 réalisés à destination de Lorient (entrants ou internes) sont effectués par des non résidents. C'est aussi le cas par exemple pour Hennebont et Plouay qui constituent des pôles relais pour la population habitant les communes alentour.

nombre de déplacements à destination de la commune (déplacements entrants et internes)...



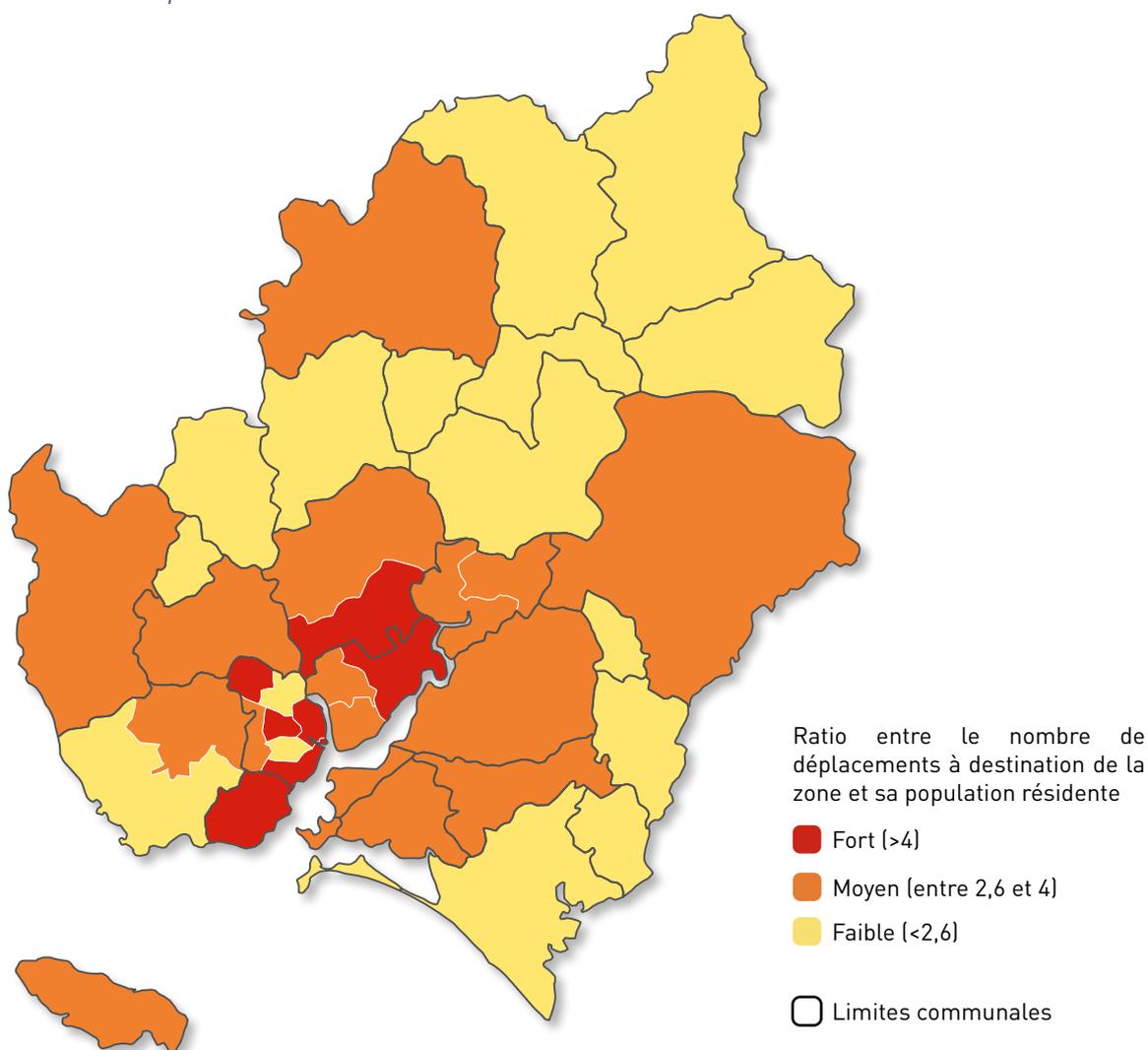
Source : EMD 2024
Réalisation AudéLor



Source : EMD SCoT du pays de Lorient

Certaines communes ou secteurs ont une vocation principalement résidentielle. Ils ne disposent pas de tous les équipements pour répondre à l'ensemble des besoins de leur population. Le ratio entre le nombre de déplacements à destination de la commune et le nombre d'habitants y est plus faible. À l'inverse les secteurs sur lesquels se localisent de nombreux emplois, services ou équipements ont des ratios déplacements / population élevés. C'est notamment le cas des secteurs englobant les principales zones d'activités du pays de Lorient (cf. carte ci-dessous).

Intensité des déplacements



Source : EMD 2024
Réalisation AudéLor

Un ratio élevé signifie que la zone polarise de nombreux déplacements en plus de ceux liés à la localisation du domicile.

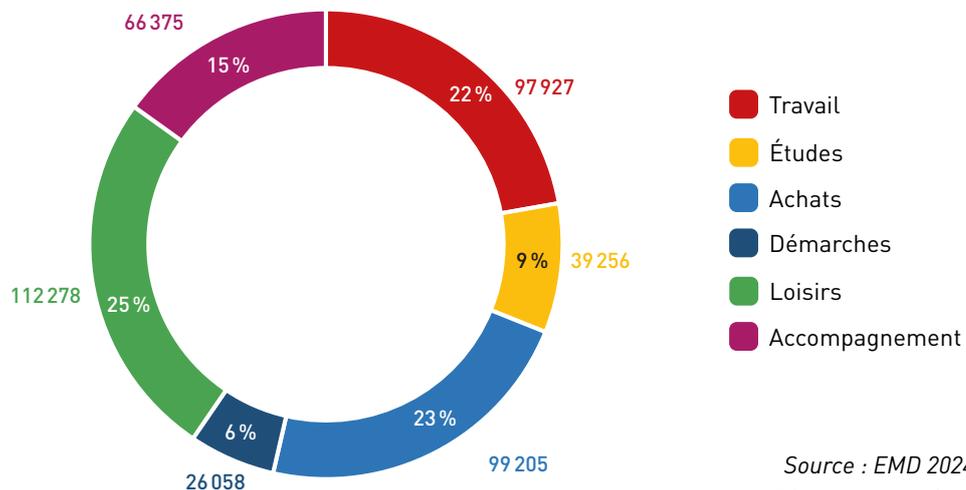


4. Motifs de déplacements : un trio «loisirs – achats – travail» dominant

Tout déplacement est motivé par une activité. Il peut s'agir de loisirs, d'achats, de travail, d'études, de démarches ou encore d'accompagner quelqu'un à l'une de ces activités.

Les trois principaux motifs de déplacements des habitants du pays de Lorient sont les loisirs, les achats et le travail. Ces trois motifs représentent 7 déplacements sur 10.

Motifs des déplacements en 2024



Source : EMD 2024
Réalisation AudéLor



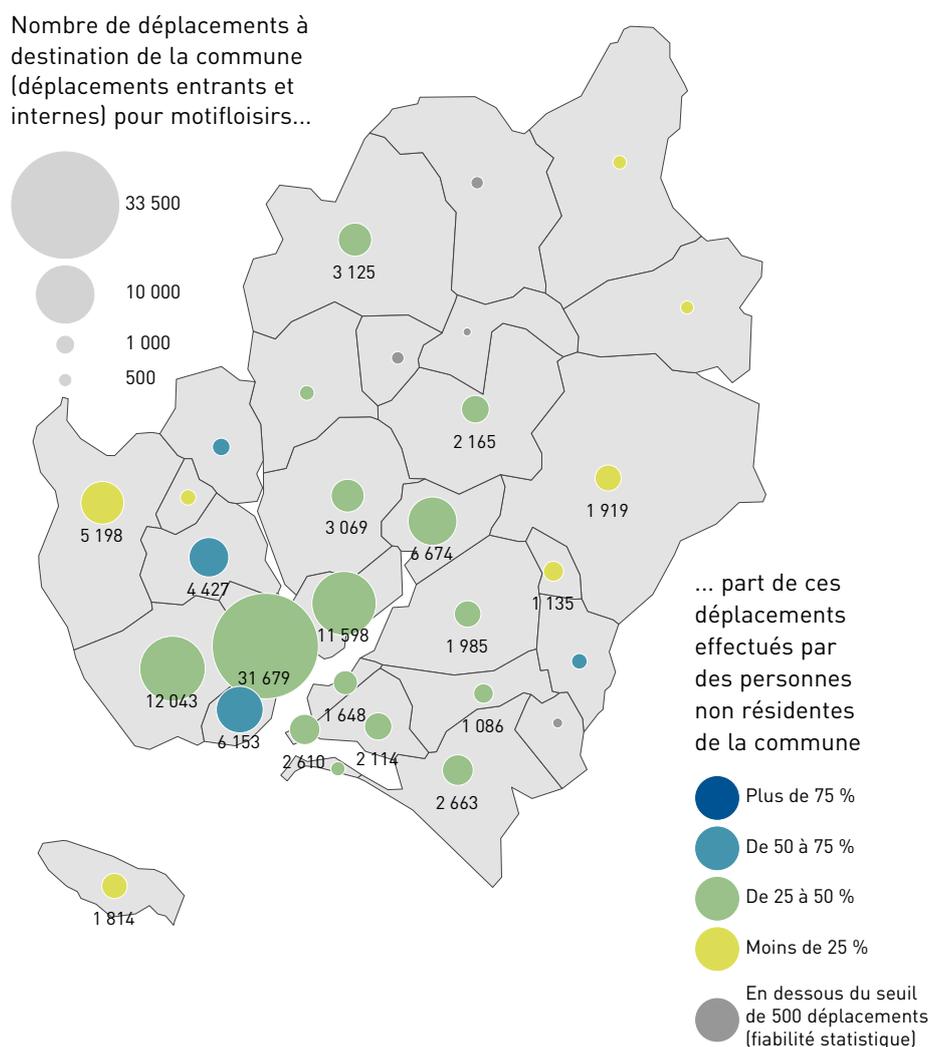
Le motif loisirs : 112 300 déplacements – part 25 %

Premier motif de mobilité des habitants du pays de Lorient, les loisirs génèrent plus de 112 000 déplacements chaque jour de semaine (du lundi au vendredi).

Il s'agit d'un motif assez varié puisqu'il comprend à la fois la participation à des activités sportives ou culturelles pour 46 400 déplacements générés, le fait de rendre visite à quelqu'un (24 800 déplacements), la restauration hors domicile (10 500 déplacements) ou encore la promenade. Pour le sous-motif « promenade » on dénombre 23 000 déplacements effectués à pieds en partant de chez soi.

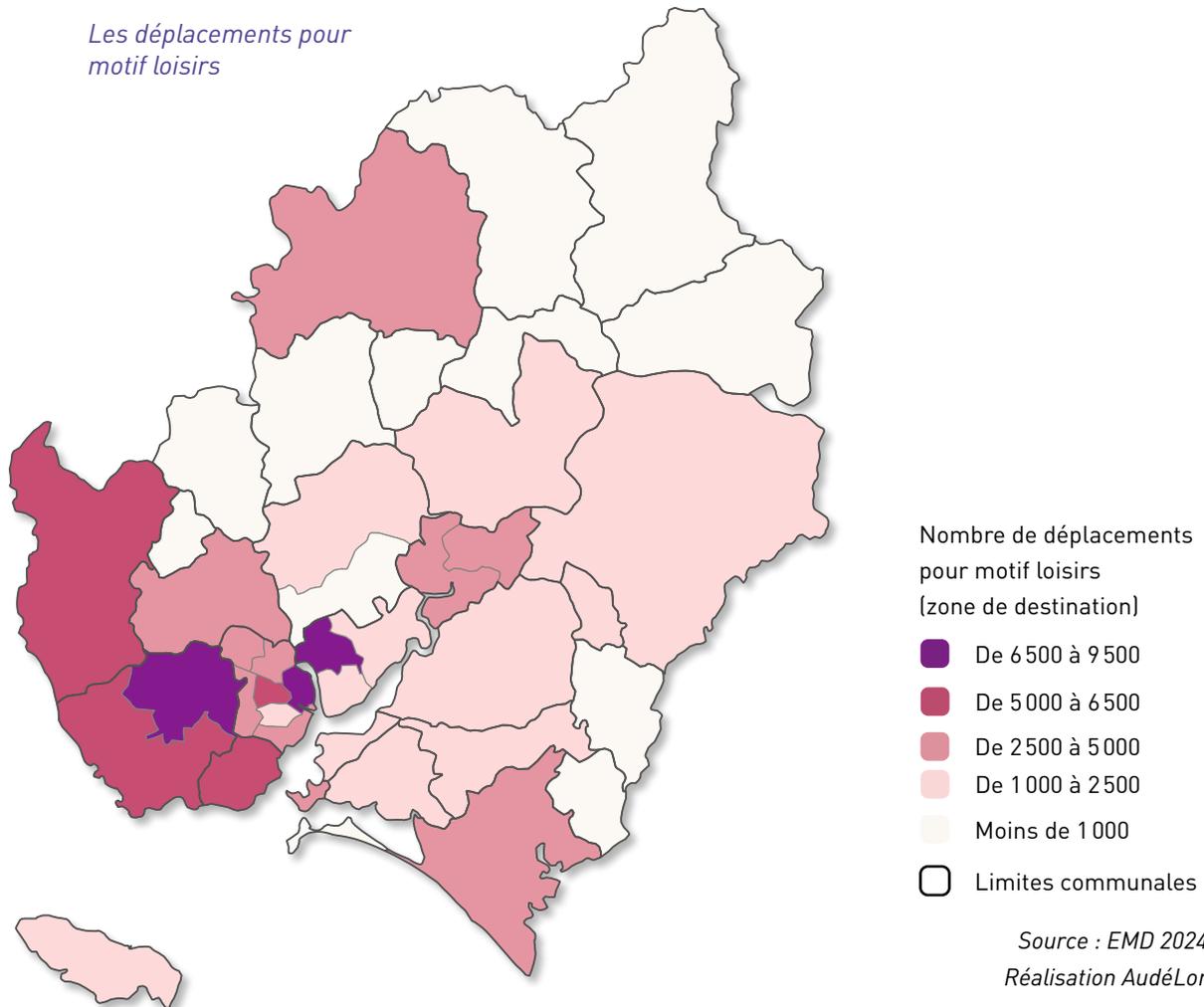
Deux tiers des déplacements pour motif loisirs sont effectués sur la commune de résidence. Les déplacements pour ce motif sont donc pour beaucoup des déplacements de proximité.

Les secteurs des centres-villes de Lorient et Lanester avec celui de Ploemeur sont ceux qui génèrent le plus de déplacements pour ce motif. Les secteurs littoraux sont aussi marqués par la mobilité liée aux loisirs.

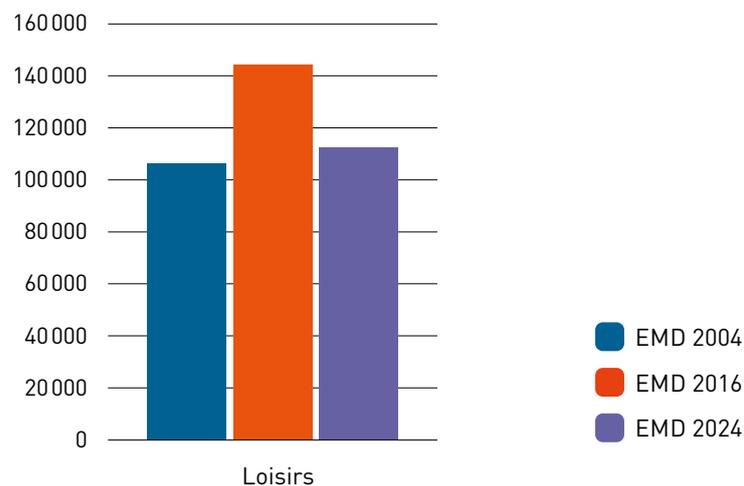


Source : EMD 2024
Réalisation AudéLor

Les déplacements pour
motif loisirs



Les déplacements pour motifs non contraints sont davantage sujets à l'effet de saisonnalité, notamment les loisirs, en particulier les activités de plein air incluant la promenade. On observe un pic en 2016, année durant laquelle l'enquête a été réalisée au printemps.



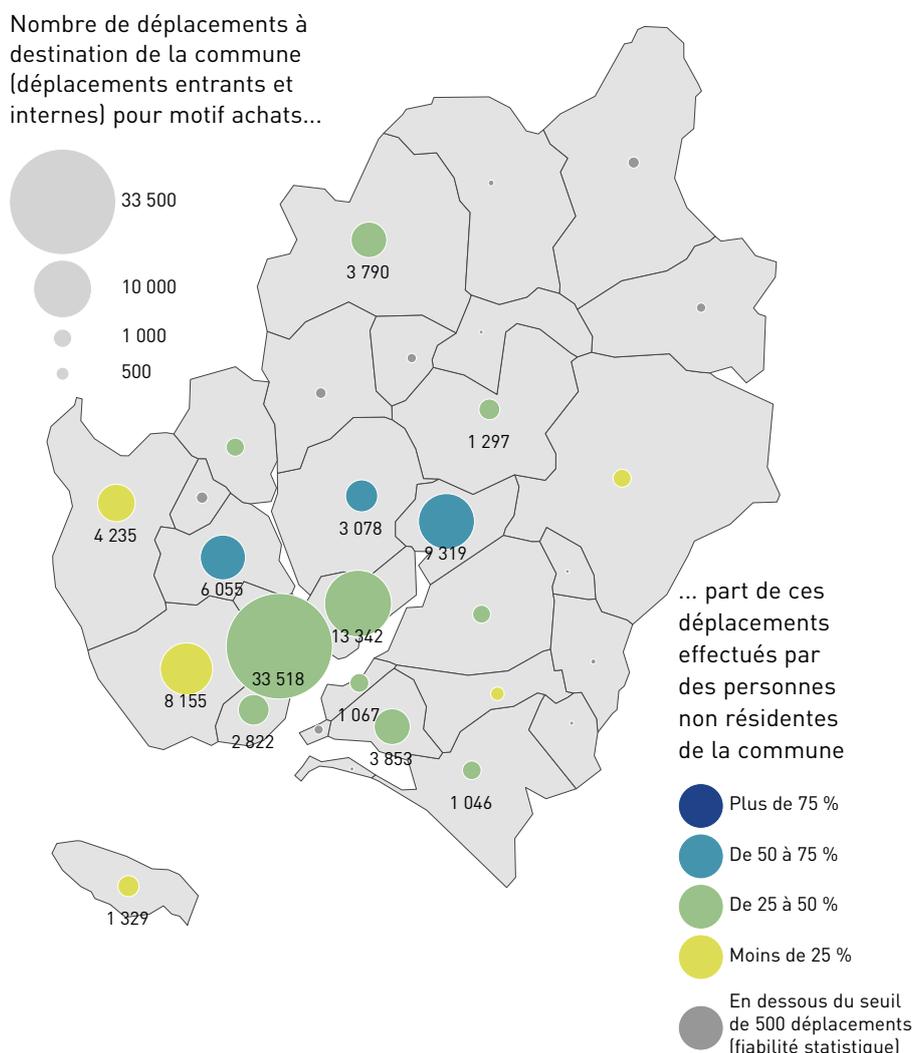
Le motif achats : 99 200 déplacements – part 23 %

Les achats (99 200 déplacements quotidiens) constituent le second motif de déplacements des habitants du pays de Lorient. Tout comme les loisirs, il s'agit d'un motif dit « non contraint ».

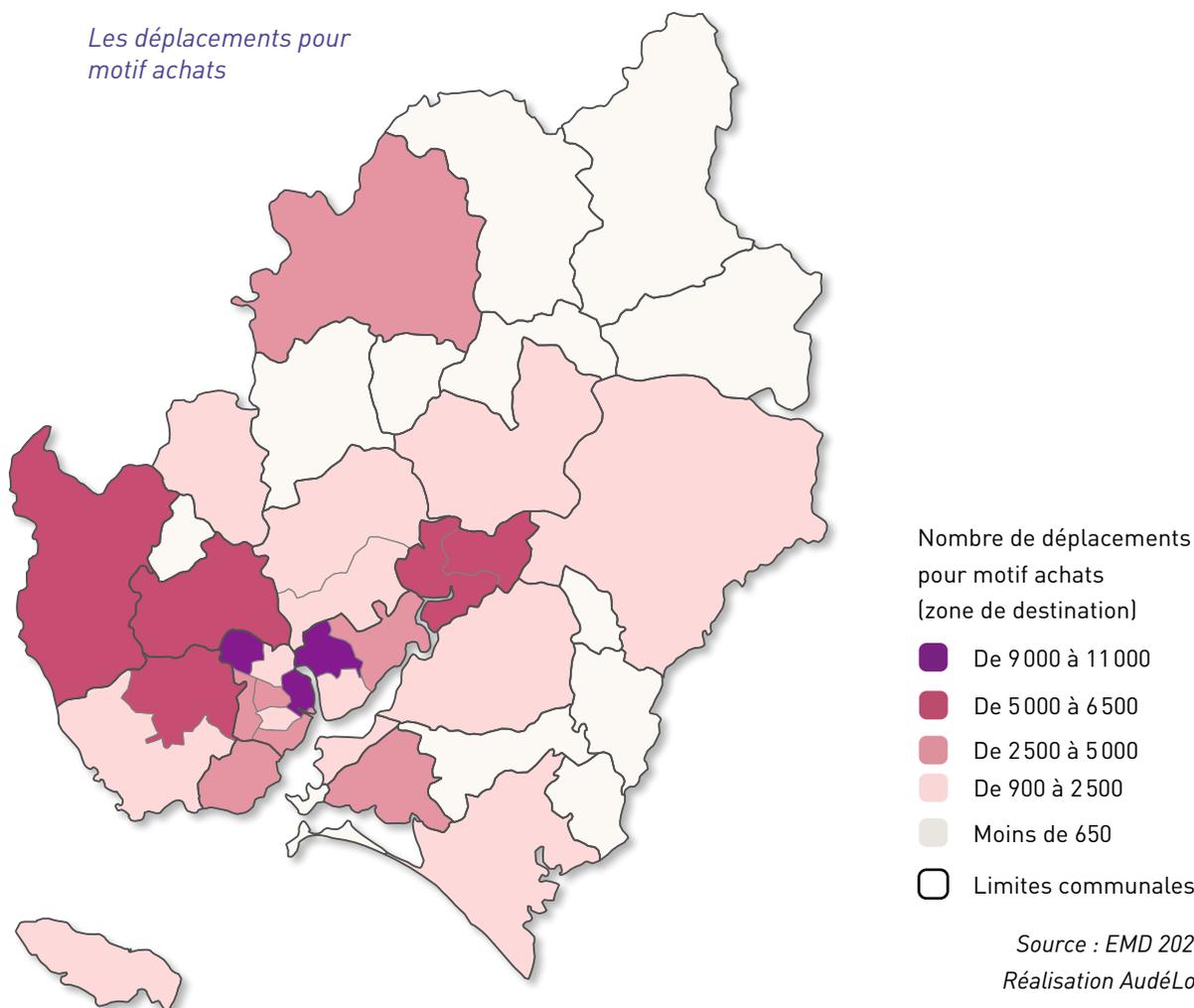
Plus de la moitié des déplacements pour motif achats sont à destination de petits et moyens commerces (52 000) avec 50 % d'usagers de la voiture (conducteurs ou passagers). 45 000 déplacements « achats » sont à destination des grands magasins, super et hypermarchés. Ils sont effectués à 78 % en tant que conducteur ou passager de voiture.

Les déplacements pour motif achats sont principalement des déplacements de proximité avec 62 % d'entre eux réalisés sur sa commune de résidence. Cependant, certains commerces ont des aires de chalandise plus larges et génèrent davantage de déplacements réalisés par des personnes habitant d'autres communes. Parmi les principaux générateurs de flux on retrouve les grandes zones commerciales de Lorient Nord, Lanester, Hennebont mais aussi les centres-villes de Lorient et Ploemeur.

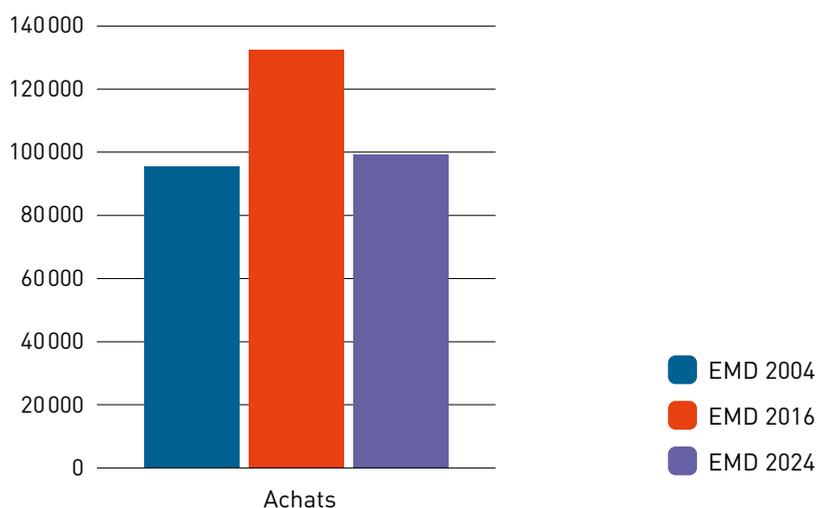
Le pays de Lorient ne compte que très peu « d'évasion commerciale » puisque seulement 700 déplacements sortant du territoire pour motif achats ont été recensés. Le territoire est bien maillé commercialement, avec une offre assez complète, parfois à la commune, parfois à l'échelle du sous-bassin. Le développement du e-commerce et de la livraison à domicile contribue aussi à limiter les déplacements sortants lié aux achats.



Les déplacements pour motif achats



Les déplacements pour réaliser des achats connaissent aussi un pic en 2016. Cela s'explique en grande partie par la hausse des déplacements à destination des petits et moyens commerces. Il s'agit là encore d'une mobilité non contrainte et de proximité sujette à des phénomènes de saison.

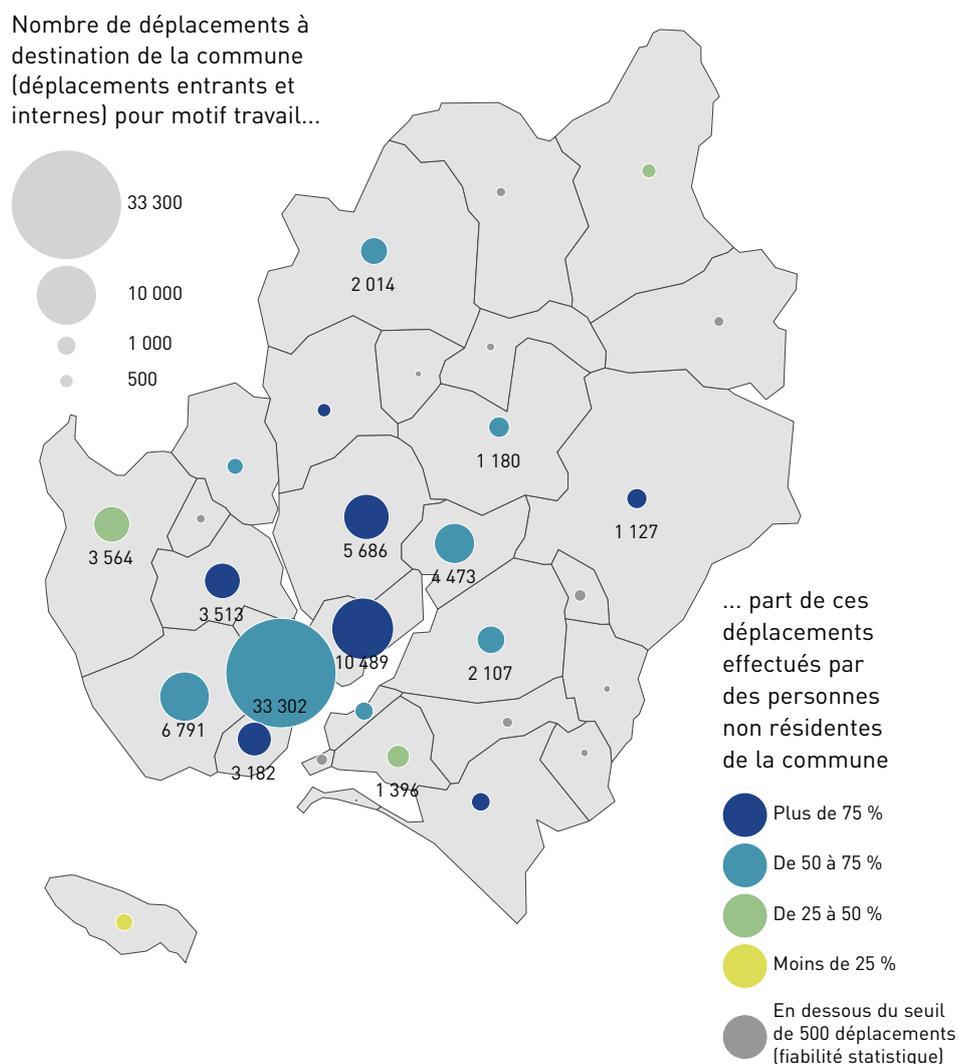


Source : EMD SCoT
du pays de Lorient

Le motif travail : 97 900 déplacements – part 22 %

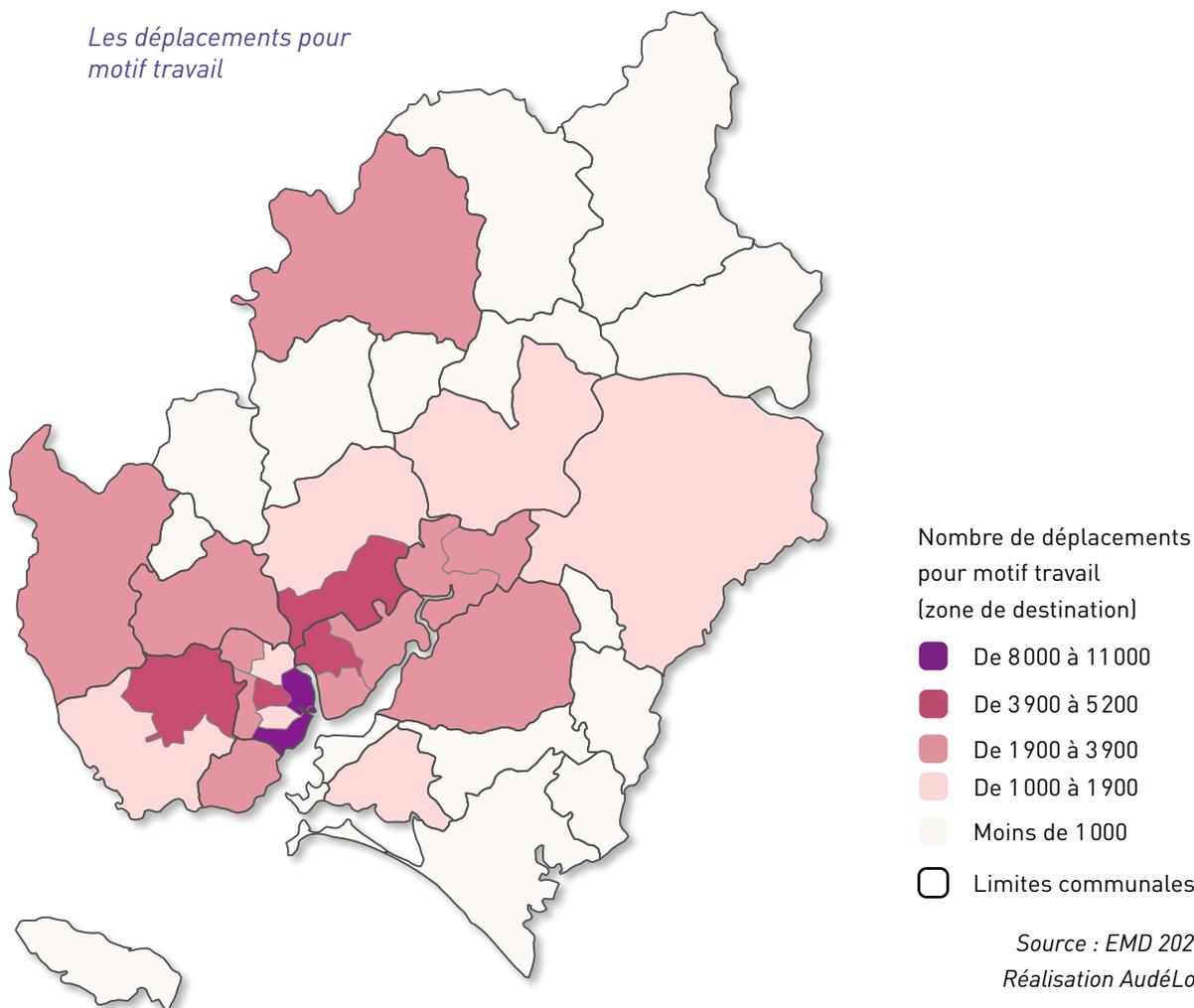
S'il ne constitue pas le premier motif de déplacement, le travail reste un motif structurant la mobilité quotidienne de nombreux habitants du territoire. Plus d'un déplacement sur cinq a pour destination le travail.

Il s'agit du motif qui génère le plus de déplacements effectués en dehors de sa commune de résidence (57 400 – 59 %) et en dehors du pays de Lorient (12 150 – 12,5 %). On observe une très forte concentration de ces déplacements à destination du centre-ville et du secteur sud de Lorient. Les secteurs et communes comptant de nombreux emplois (Caudan, Lanester, Plœmeur) polarisent également les flux pour motif travail.

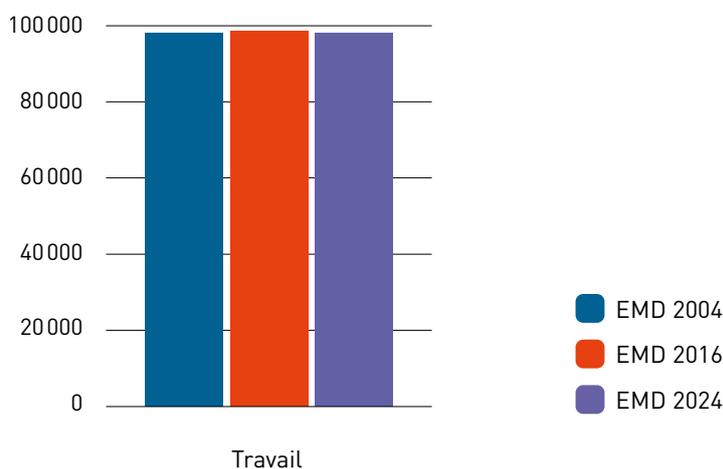


Source : EMD 2024
Réalisation AudéLor

Les déplacements pour
motif travail



Le nombre de déplacements pour se rendre au travail est stable entre les trois enquêtes. Ceci est paradoxal car le nombre d'emplois est en croissance sur le territoire. L'évolution des flux domicile - travail ne suit pas l'évolution des emplois puisque de plus en plus d'emplois sont occupés par des actifs résidant en dehors du pays de Lorient. Ils sont passés de 14 500 emplois en 2015 à 16 100 en 2021 soit + 11%¹. Le télétravail, qui s'est fortement développé depuis 2020 est aujourd'hui estimé à 13 % des actifs dans les agglomérations comparables à celle de Lorient². Il constitue un facteur de diminution de la mobilité.



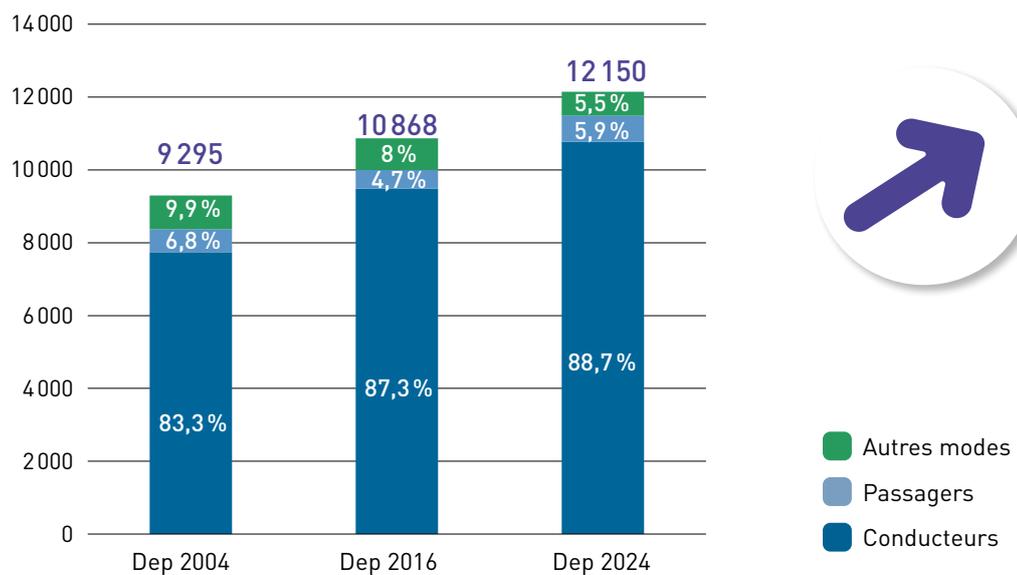
Source : EMD SCoT
du pays de Lorient

¹ Source : Insee, Fichier détail Mobpro

² Source : France Stratégie

Les résultats des trois enquêtes réalisées depuis 2004 montrent très nettement un allongement des déplacements pour motif travail. En 20 ans, les déplacements sortant du territoire pour motif travail sont passés de 9 300 à 12 150 (+ 31 %) avec un usage toujours plus important de la voiture individuelle.

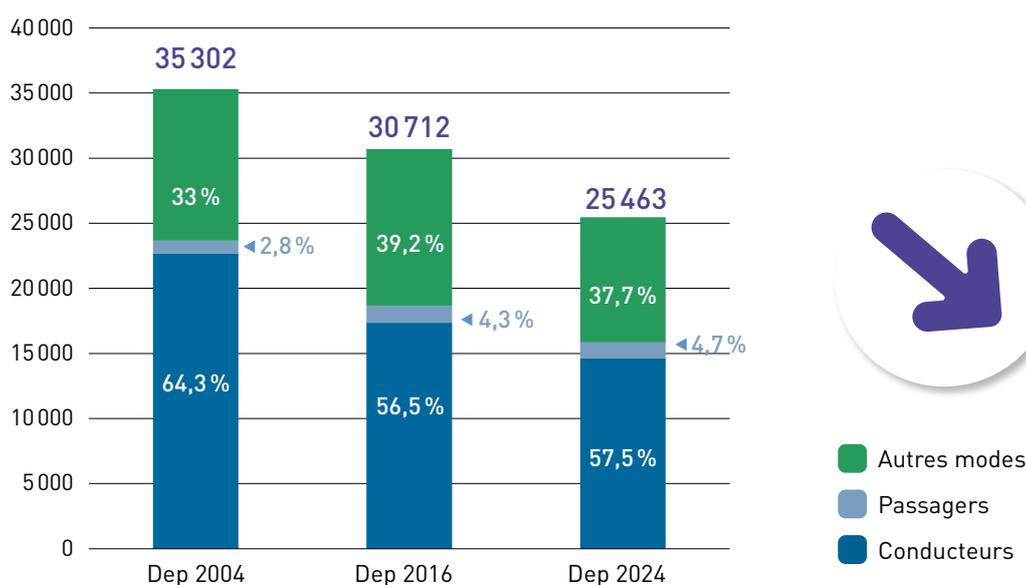
Déplacements hors pays de Lorient pour motif travail



Source : EMD SCoT du pays de Lorient

La mobilité pour le travail de courte distance (déplacements intracommunaux effectués par les actifs résidant sur la commune) est quant à elle en nette diminution : - 39 %. Elle passe de 35 500 déplacements en 2004 à 25 500 en 2024. On observe par ailleurs, pour les mobilités domicile – travail courte distance, un ralentissement de l’usage de l’automobile.

déplacements intracommunaux pour motif travail effectués par les actifs résidant sur la commune



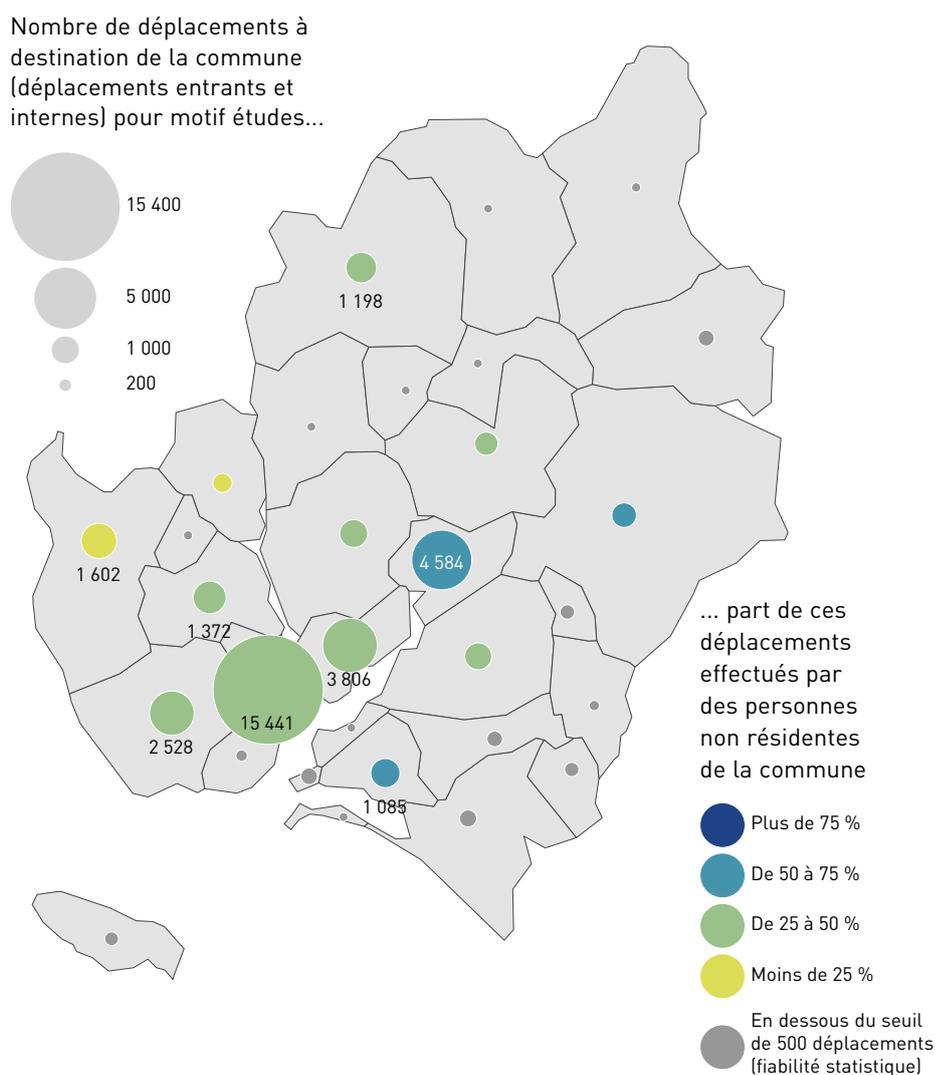
Source : EMD SCoT
du pays de Lorient

On recense 38 600 déplacements domicile - travail suivis d’un retour direct au domicile sans effectuer d’autre déplacement entre aller et retour. Cela représente 39 % de la mobilité liée au motif travail. Dans de nombreux cas, un déplacement pour motif travail est précédé ou suivi d’un déplacement pour un autre motif tel que l’accompagnement, les achats... L’usage de la voiture est alors souvent privilégié par rapport aux autres modes (transports collectifs, vélo, marche à pied).

Le motif études : 39 300 déplacements – part 9 %

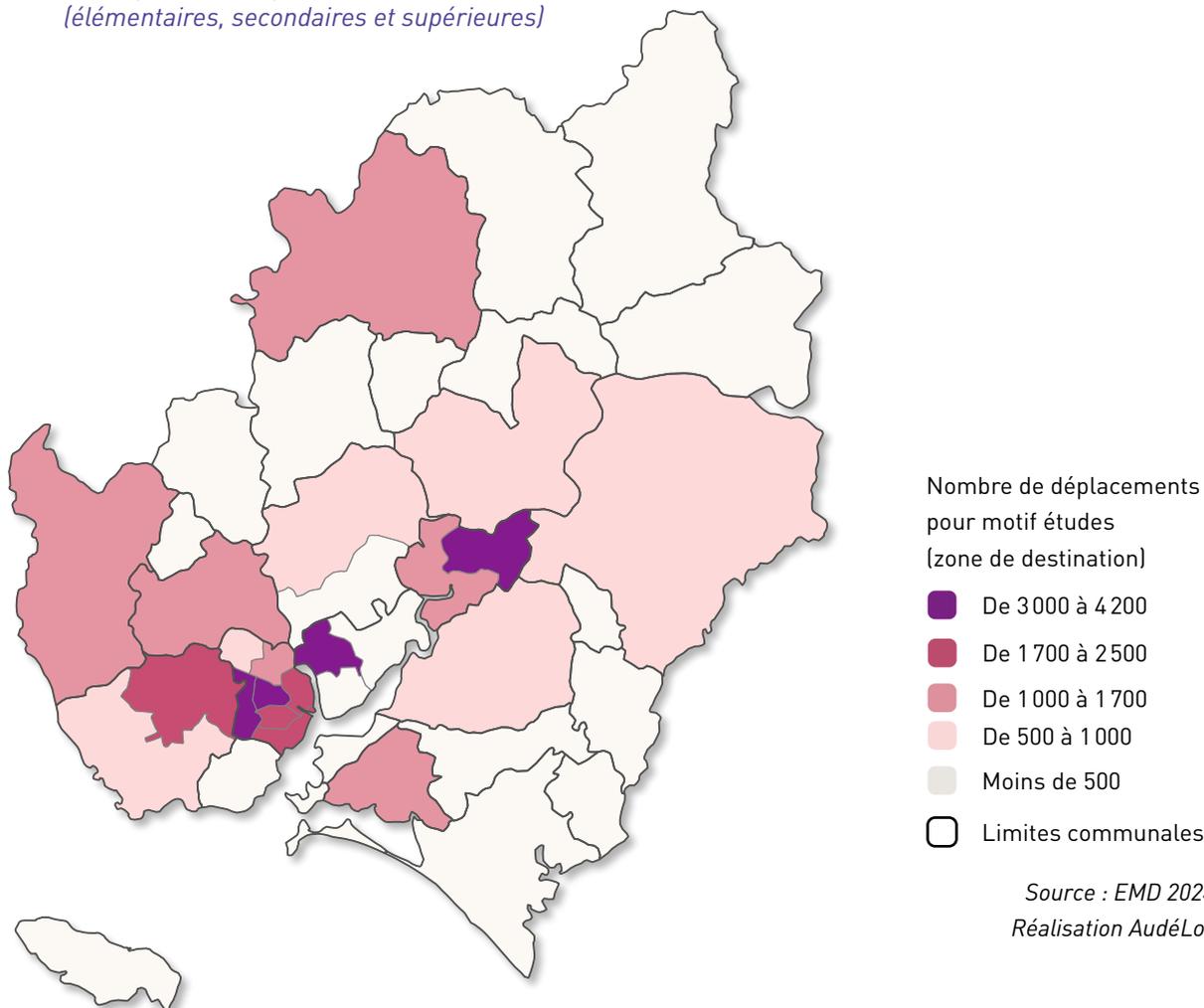
Le motif « études » comprend l'ensemble des déplacements à destination d'un établissement scolaire primaire, secondaire ou supérieur.

Il s'agit d'une mobilité de proximité et de rayonnement. Pour les plus jeunes c'est la proximité puisque toutes les communes du territoire disposent d'une école primaire. À partir du cycle secondaire, en revanche, les établissements (collèges et lycées) ne se localisent pas sur toutes les communes. Celles sur lesquelles des collèges ou des lycées sont présents vont polariser davantage de flux. C'est notamment le cas pour Hennebont, Lanester mais surtout Lorient qui concentre près de 40 % des déplacements pour motif études. Lorient disposant par ailleurs d'importants établissements d'enseignement supérieur.

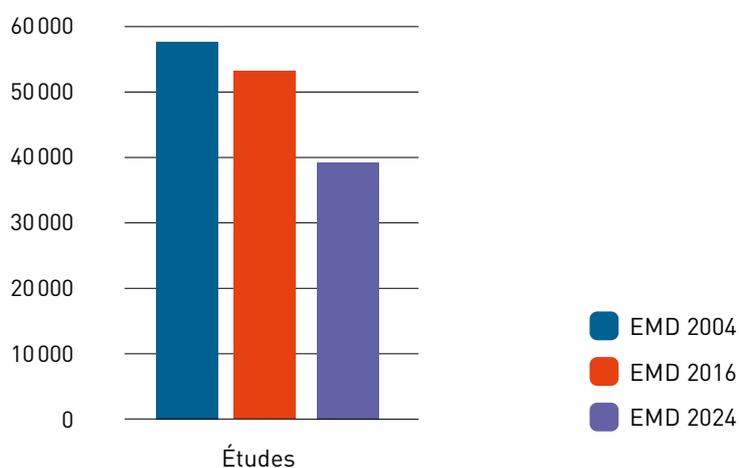


Source : EMD 2024
Réalisation AudéLor

Les déplacements pour motif études
(élémentaires, secondaires et supérieures)



Les déplacements pour le motif études en diminution constante depuis 2004 suivent la tendance démographique : une tendance au vieillissement de la population et à la baisse des effectifs scolaires.



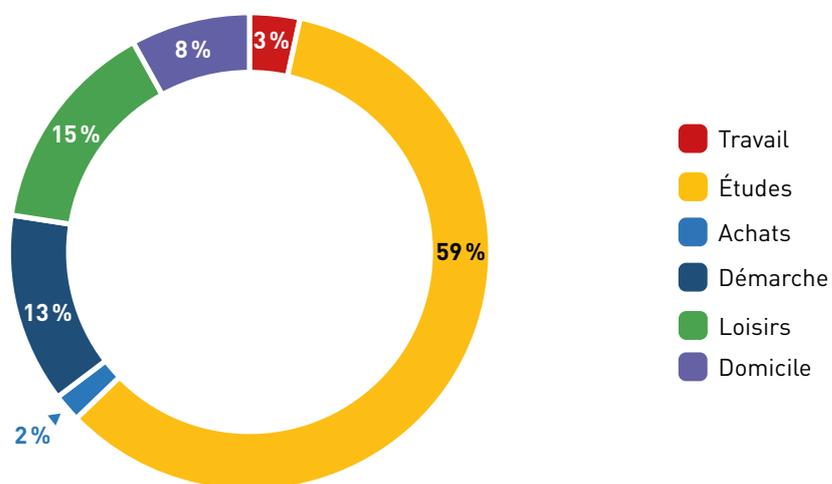
Source : EMD SCoT
du pays de Lorient

Le motif accompagnement : 66 400 déplacements – part 15 %

Tout comme les études et le travail, l'accompagnement est un motif dit « contraint ». Avec 66 400 déplacements journaliers moyens il représente 15 % de la mobilité quotidienne des habitants du territoire. C'est un motif très genré, de proximité et lié à l'usage de la voiture. En effet, les personnes accompagnantes sont principalement des femmes (2 fois plus que les hommes) qui effectuent à 62 % des déplacements au sein de la même commune et à 82 % en utilisant la voiture.

Le principal motif des personnes accompagnées est celui des études (59%). On peut donc en déduire que l'accompagnement concerne majoritairement des mamans qui amènent ou viennent chercher leurs enfants scolarisés en école primaire en voiture.

Les motifs des personnes accompagnées



Source : EMD 2024
Réalisation AudéLor

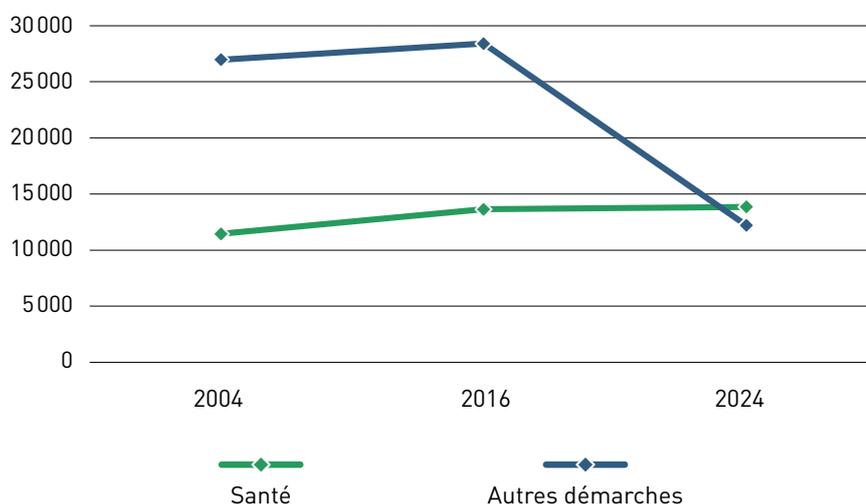
Le motif démarches : 26 000 déplacements – part 6 %

La mobilité liée aux démarches (de santé, administratives, financières...) confirme les évolutions démographiques et sociétales que l'on observe sur le pays de Lorient mais aussi à plus grande échelle. De 42 000 déplacements en 2016, on n'en compte plus que 26 000 en 2024.

Cette chute concerne les démarches administratives et financières qui dans notre quotidien sont de plus en plus dématérialisées. La gestion de son compte en banque, de ses impôts, l'achat d'un billet de train peut s'effectuer en ligne depuis un ordinateur ou un téléphone.

En revanche, les démarches liées à la santé augmentent de + 21 % depuis 2004. Le vieillissement de la population et l'impossibilité de dématérialiser une visite médicale expliquent la croissance lente mais continue du nombre de déplacements liés à la santé.

Évolution des déplacements pour motif démarches liées à la santé et autres



Source : EMD SCoT du pays de Lorient

Quel que soit le sous-motif (santé, ou autres démarches) la part des déplacements effectués par des personnes résidant sur une autre commune est identique (autour de 42 %).



5. MODES DE DÉPLACEMENTS : LA VOITURE TOUJOURS PRIVILÉGIÉE

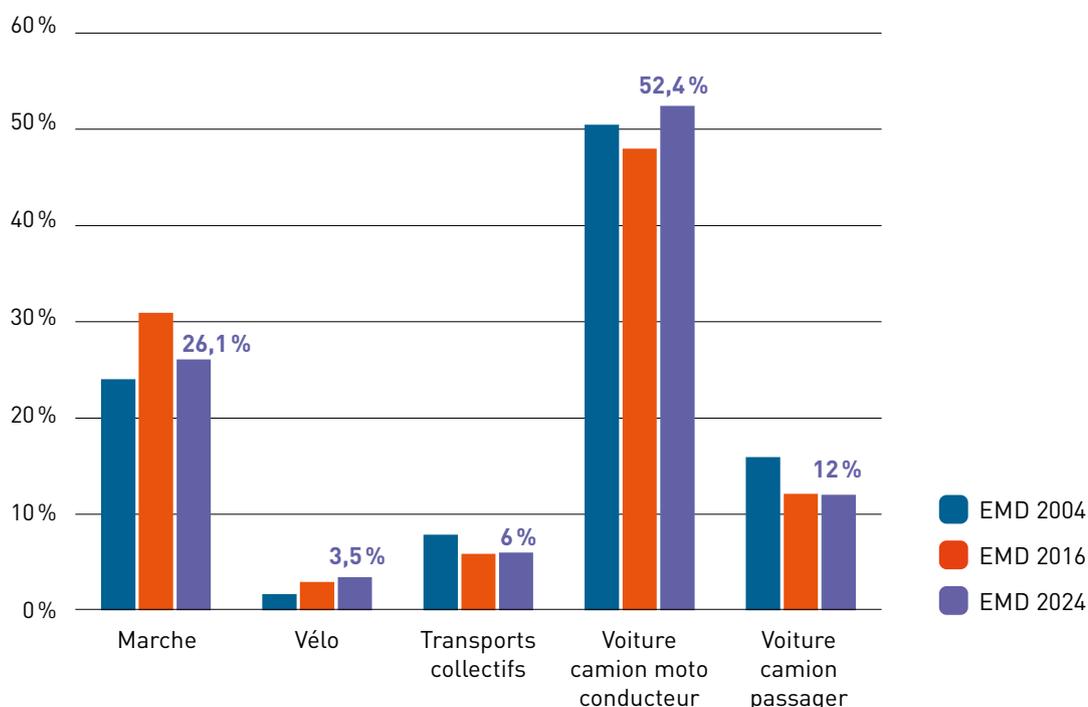
Nota : l'enquête 2016 a été réalisée d'avril à juin, une période plus favorable aux modes actifs. Celle de 2004 a été réalisée entre octobre 2004 et janvier 2005.

Sous l'effet de la saisonnalité, les modes actifs ont connu une forte hausse en 2016. La pratique de la marche a dépassé les 30 % de part modale, impactant celle des modes motorisés (voiture, camion et moto en tant que conducteur) qui était passée sous la barre des 50 %. Cependant en 2024 avec une enquête réalisée d'octobre à décembre, on constate que l'usage de la voiture reste fortement ancré dans les pratiques de mobilité des habitants du territoire avec une part modale record de 52,4 %.

Le vélo et la trottinette connaissent une progression constante depuis 2004 passant successivement de 1,7 à 3 puis 3,5 %.

Les transports collectifs stagnent. Cela s'explique notamment par la baisse des effectifs scolaires, une catégorie de population qui utilise majoritairement les TC pour leurs déplacements.

Évolution des modes de déplacement



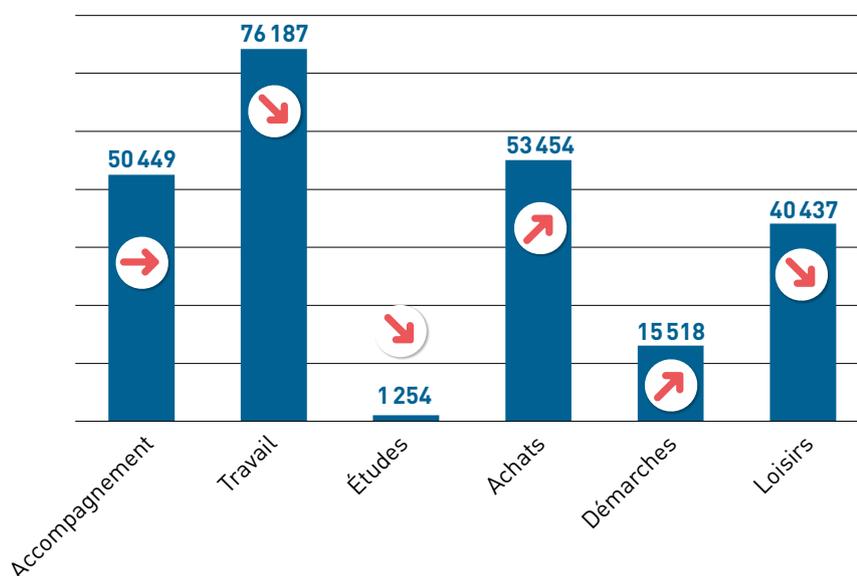
Source : EMD SCoT du pays de Lorient

La voiture conducteur (y compris camion et moto) : 386 800 déplacements – part 52 %

Avec plus d'un déplacement sur deux effectué en tant que conducteur, la voiture, le camion et la moto constituent le principal mode de déplacement des habitants du pays de Lorient. Il est utilisé pour tous les motifs à l'exception des études (population non concernée par la conduite mais fortement accompagnée en voiture).

Si la part de la voiture-conducteur gagne 1,9 points en 20 ans (de 50,5 % à 52,4 %), c'est sur les motifs « achats » et surtout « démarches » qu'elle progresse. On observe une légère baisse de sa part modale pour les motifs « travail » et « loisirs ». Mais cela ne signifie pas une baisse du trafic routier lié aux flux pendulaires domicile – travail. Selon les données de l'Insee entre 2015 et 2021, le pays de Lorient compte 1 500 emplois supplémentaires occupés par des actifs non résidents³. Les chiffres cumulés de comptage routier sur les routes départementales et nationales indiquent aussi une hausse du trafic⁴.

*Déplacements conducteur voiture
camion moto par motif*



Source : EMD SCoT
du pays de Lorient

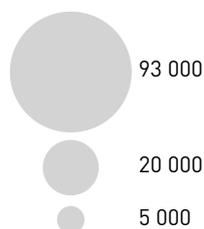
→ Évolution de la part modale depuis 2004

³ Source : Insee, Fichier détail Mobpro

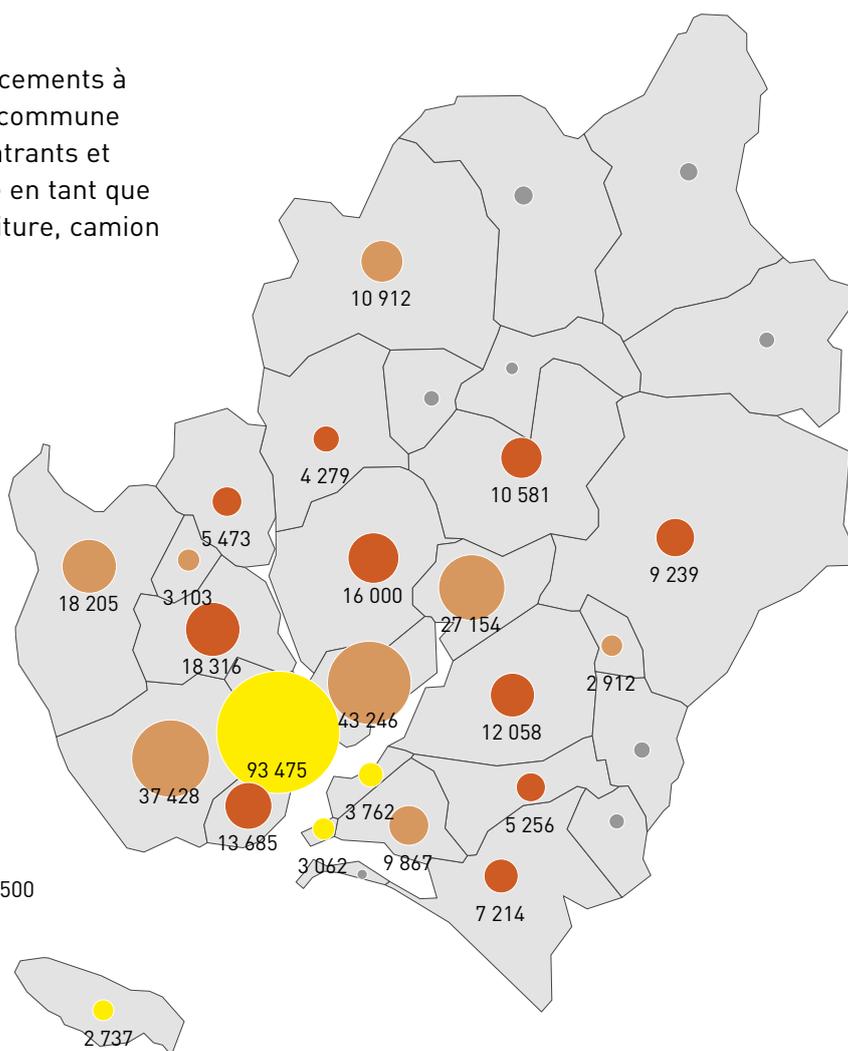
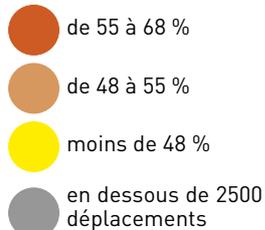
⁴ Sources : CD56, DIRO

La part modale des conducteurs de véhicules est de 52,4% en moyenne sur l'ensemble du territoire mais elle varie selon la commune de destination. L'intensité urbaine (densité d'habitat, d'emploi, de services, de commerces et d'équipements), la typologie et niveau de desserte en transports collectifs (couloirs de bus en site propre, batobus-transrade, gare ferroviaire, ...), la présence d'un réseau cyclable connecté et sécurisé ou encore l'insularité sont des facteurs favorables aux modes alternatifs à la voiture. Ainsi, les communes de Lorient, Locmiquélic, Port-Louis et Groix ont une part modale de la voiture-conducteur inférieure à 48%. À l'inverse les communes de BBO Communauté et celles plus rurales situées au nord du territoire semblent davantage dépendantes de la voiture (cf. carte ci-dessous).

Nombre de déplacements à destination de la commune (déplacements entrants et internes) effectué en tant que conducteur de voiture, camion ou moto ...



... part modale



Source : EMD 2024
 Traitement et réalisation : AudéLor

La voiture passager en forte baisse : 88 600 déplacements – part 12 %

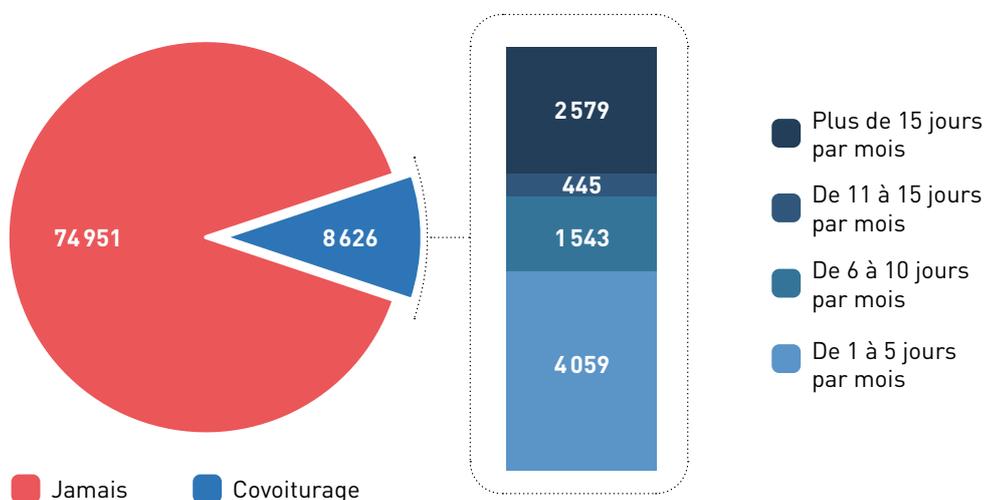
Près de 88 600 déplacements sont effectués en tant que passagers d'une voiture (ou camion). Ce mode de déplacement accuse une forte baisse depuis 2004, passant successivement de 121 100 en 2004 à 109 500 en 2016 puis 88 600 en 2024. La baisse des effectifs scolaires peut expliquer en partie cette évolution. Depuis 2004 on constate en effet une forte baisse des déplacements en voiture-passager pour les motifs études (-6 700), achats (-5 800) et loisirs (- 4 600). Seul le motif travail affiche une progression avec un gain de + 2 000 déplacements en 20 ans.

Le covoiturage : une pratique significative pour 5 % des actifs

La pratique du covoiturage (utilisation conjointe d'une voiture par un conducteur non professionnel et un ou plusieurs passagers n'appartenant pas au même foyer que le conducteur) a un impact encore faible sur le trafic routier.

Sur 83 000 actifs en emploi, seulement 5 % déclarent pratiquer le covoiturage plus de 5 jours par mois pour se rendre au travail soit 4 600 actifs, dont 3 % plus de 15 jours. Ils sont 1 300 de plus qu'en 2016 soit une augmentation de 40 %.

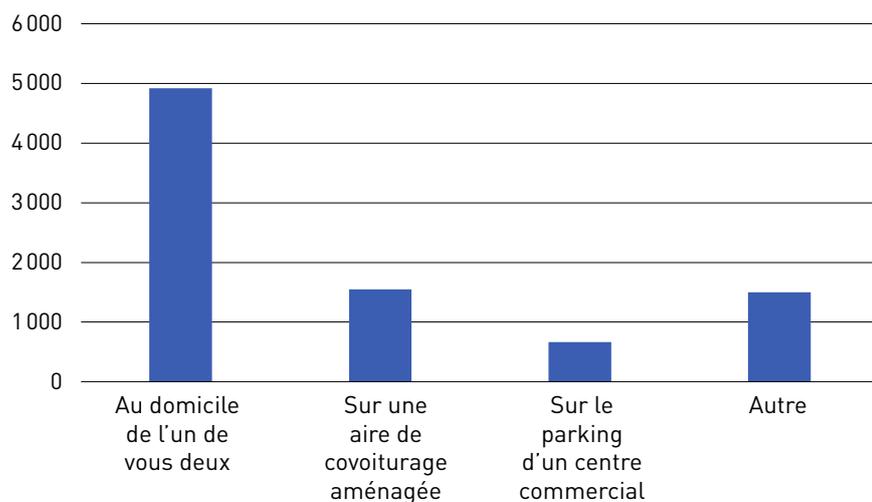
Pratique du covoiturage pour se rendre au travail (actifs en emploi)



Source : EMD SCoT
du pays de Lorient

L'application Karos mise en place en novembre 2022 touche une minorité de covoitureurs. Sur les 8 600 personnes ayant déclaré pratiquer le covoiturage, seules 2 260 connaissent l'application et moins de 1 000 l'utilisent.

Organisation du covoiturage



Source : EMD SCoT du pays de Lorient

L'organisation du covoiturage s'effectue en grande majorité au domicile d'un des covoitureurs (4 900 soit 57 %). L'utilisation des aires de covoiturage aménagées concerne 1 550 personnes soit 18 %. Les 25 % restants se répartissent sur d'autres points de rendez-vous dont les parkings des centres commerciaux.

La marche à pied : 192 500 déplacements – part 26 %

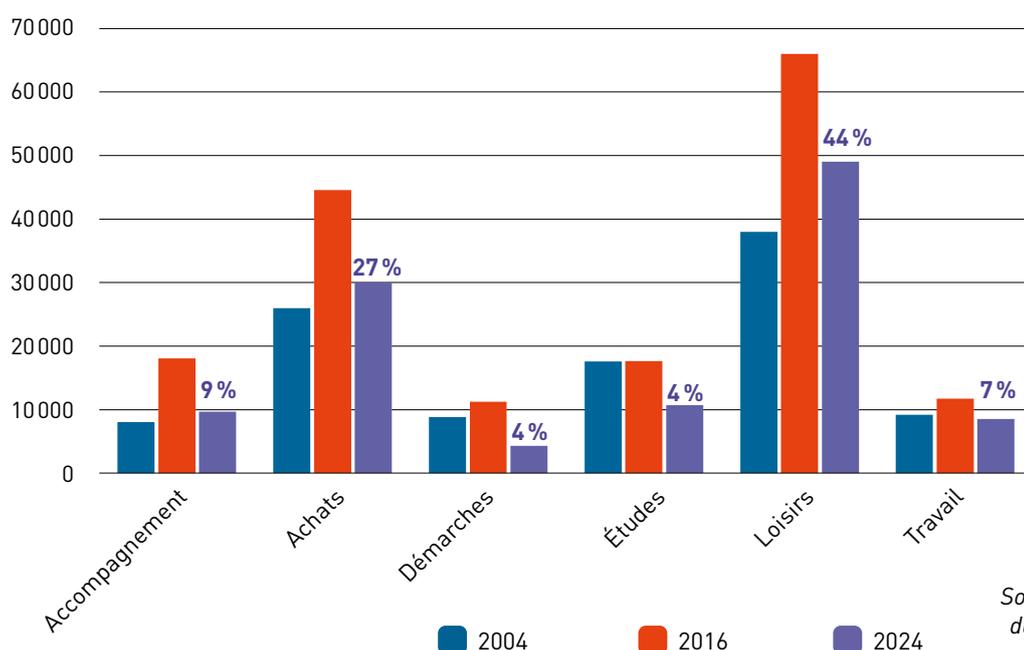
Deuxième mode de déplacement des habitants du pays de Lorient, la marche à pied est fortement soumise à l'effet de saisonnalité. Jusqu'à 279 300 déplacements pédestres ont été recensés en 2016 pour une part modale de 31 %. L'enquête réalisée en automne-hiver 2004 ne comptait que 182 700 déplacements effectués à pied. C'est essentiellement sur les motifs accompagnement, achats et loisirs que l'effet de saisonnalité se fait ressentir.

Le motif loisirs représente 44 % des déplacements pédestres (hors motif « domicile »). Le sous-motif loisirs « promenade » compte 23 000 déplacements effectués à pied en partant de chez soi. C'est un peu plus de 20 % de l'ensemble des déplacements effectués à pied.

Le motif achats est la seconde raison pour laquelle on se déplace à pied (27 % des déplacements). Les autres motifs restent sous la barre des 10 %.

La progression depuis 2004 pour les motifs achats et loisirs illustre une tendance à plus de proximité pour les motifs non contraints. Une mobilité de proximité qui reste liée à l'automobile : les déplacements pour motif achats effectués en voiture voient leur part légèrement augmenter par rapport à 2004 et 2016.

Évolution de la marche par motif de déplacement



Source : EMD SCoT
du pays de Lorient

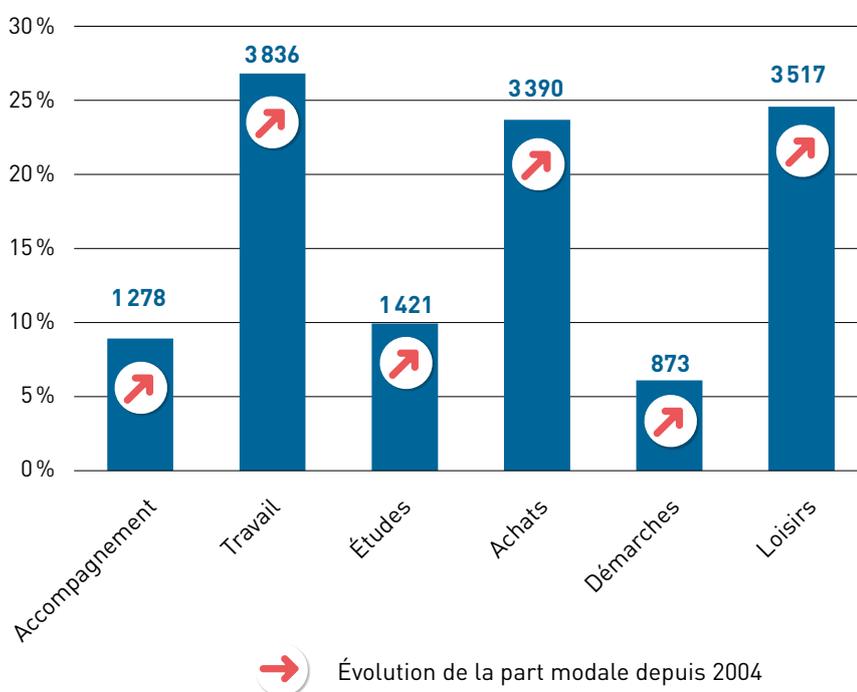
Le vélo (inclus vae et trottinette) : 25 500 déplacements – part 3,5 %

Autre mode de déplacement dit « doux » ou « actif » le vélo connaît une croissance continue et forte depuis 20 ans. La part modale du vélo a plus que doublé entre 2004 et 2024 (de 1,7 % à 3,5 %).

Il s'agit comme pour la voiture d'un mode utilisé pour tous les motifs de déplacements. Le motif travail (3 800 déplacements) arrive devant le motif loisirs (3 500 déplacements). Le motif achats compte près de 3 400 déplacements chaque jour de semaine.

La part modale du vélo augmente pour tous les motifs de déplacement. Elle passe de 1,5 % en 2004 à 3,9 % en 2024 pour le motif travail.

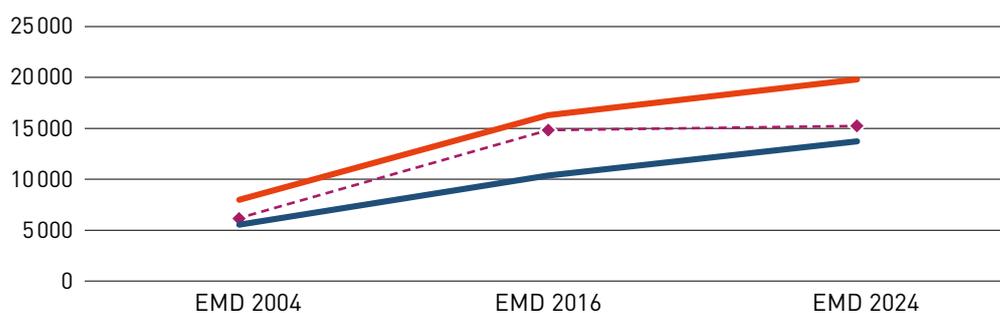
L'usage du vélo et de la trottinette par motif



Source : EMD SCoT du pays de Lorient

Elle aussi soumise à l'effet de saisonnalité, la pratique de la bicyclette peut varier jusqu'à 40 % entre le mois de mai et le mois de décembre⁵. Comme le montre le graphique ci-dessous, l'évolution de la pratique du vélo se situe entre deux courbes selon la période de l'année dans laquelle on se trouve. L'enquête de 2016 ayant été réalisée en période printanière favorable à la pratique des modes actifs, il est fort probable que les résultats soient proches d'un niveau de pratique maximal. À l'inverse, les résultats des enquêtes de 2004 et 2024 réalisées en période moins propice à la pratique du deux-roues sont certainement plus proches d'un niveau de pratique plutôt faible.

Évolution des déplacements à vélo à destination de Lorient et Lanester avec prise en compte de la saisonnalité



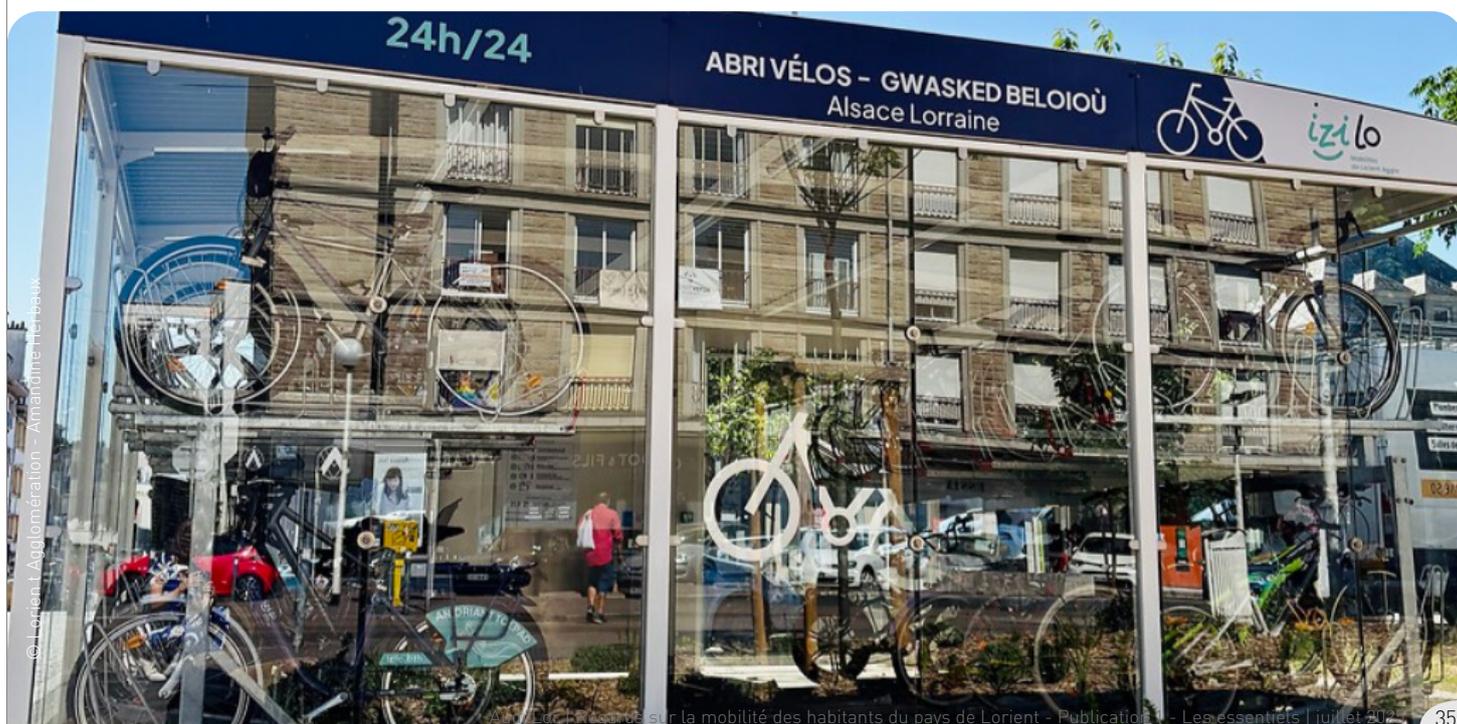
Estimation
printemps - été

Nombre de
déplacements sur
Lorient - Lanester

Estimation
automne - hiver

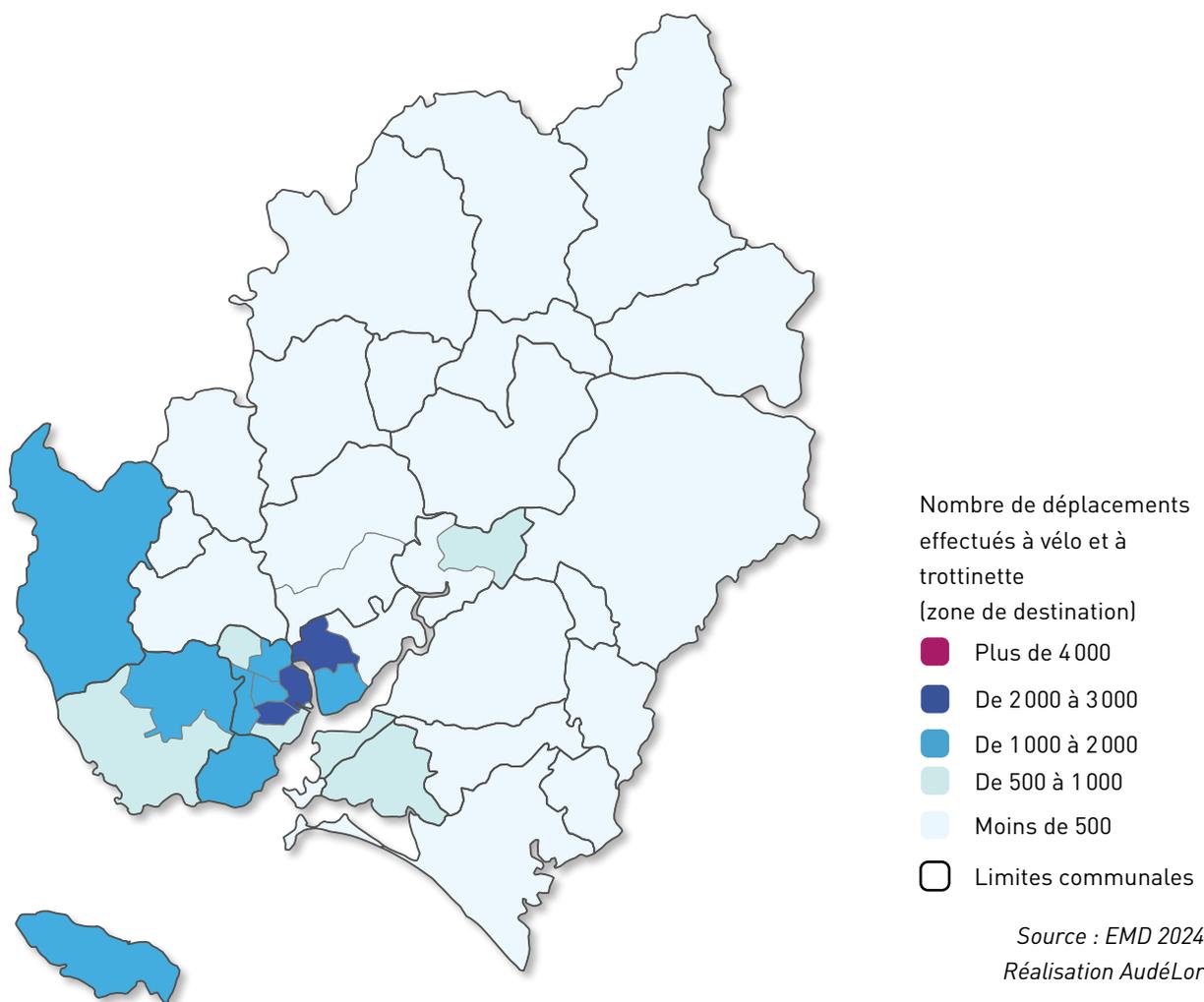
Source : EMD SCoT
du pays de Lorient

⁵ Source : ville de Lorient comptage permanent sur l'avenue de la Marne



L'usage du vélo reste très urbain. On dénombre 15 200 déplacements (60%) internes à destination du pôle urbain Lorient – Lanester et plus particulièrement concentrés le long d'un axe allant de Lorient sud au centre-ville de Lanester. Les autres secteurs où est observé un nombre important de déplacements à vélo sont des secteurs littoraux.

*Les déplacements effectués à vélo
(et trottinette)*

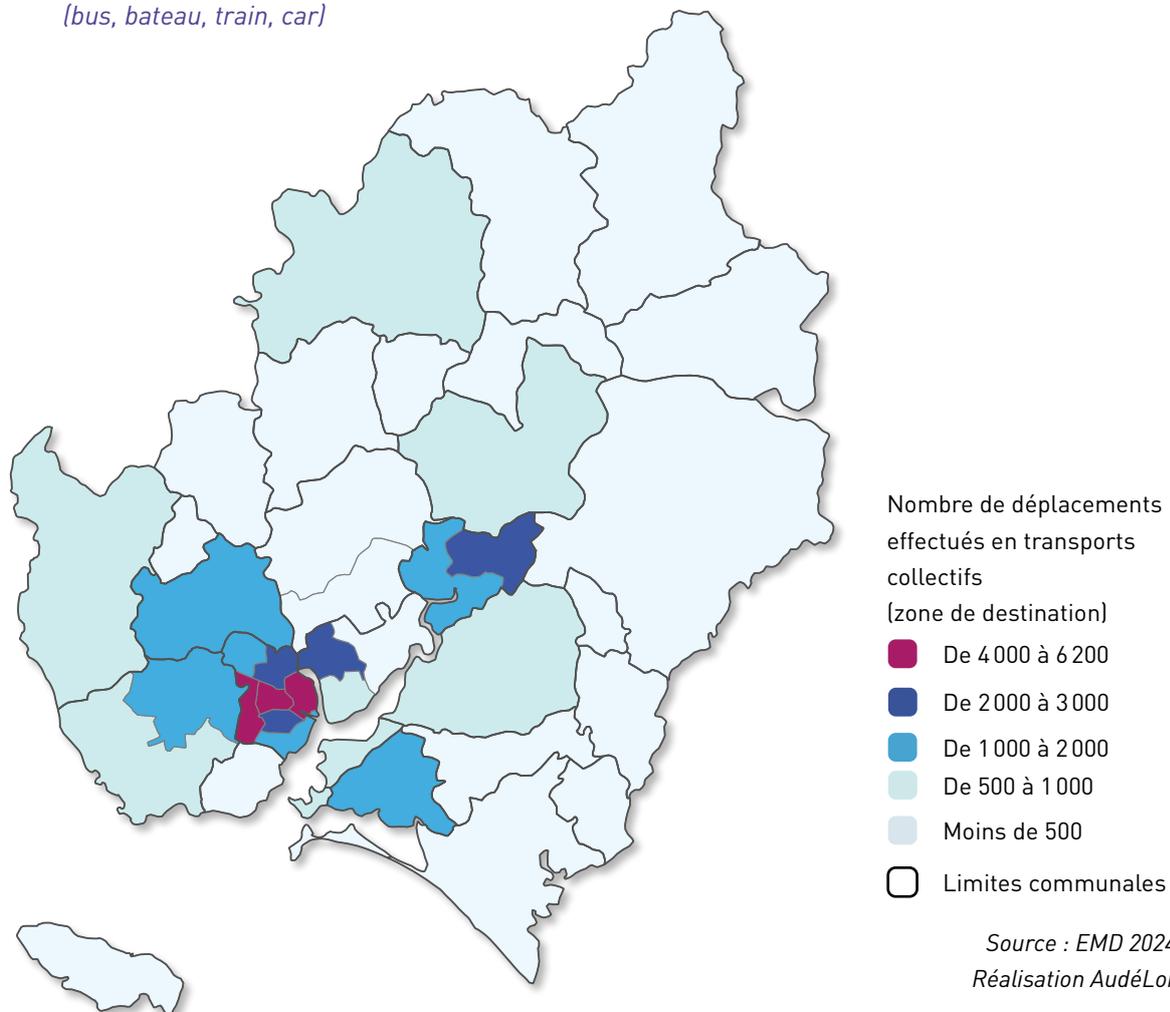


Les transports collectifs (bus, bateau, train et car) : 44 400 déplacements – part 6 %

Tout comme pour le vélo et la trottinette, l'usage des transports collectifs reste très concentré sur le cœur d'agglomération notamment sur l'axe traversant le centre-ville de Lorient jusqu'à l'université. Plus de 20 000 déplacements quotidiens ont pour destination Lorient. On observe aussi davantage de déplacements à destination d'Hennebont, du triptyque Port-Louis – Locmiquélic – Riantec, Quéven et Ploemeur.

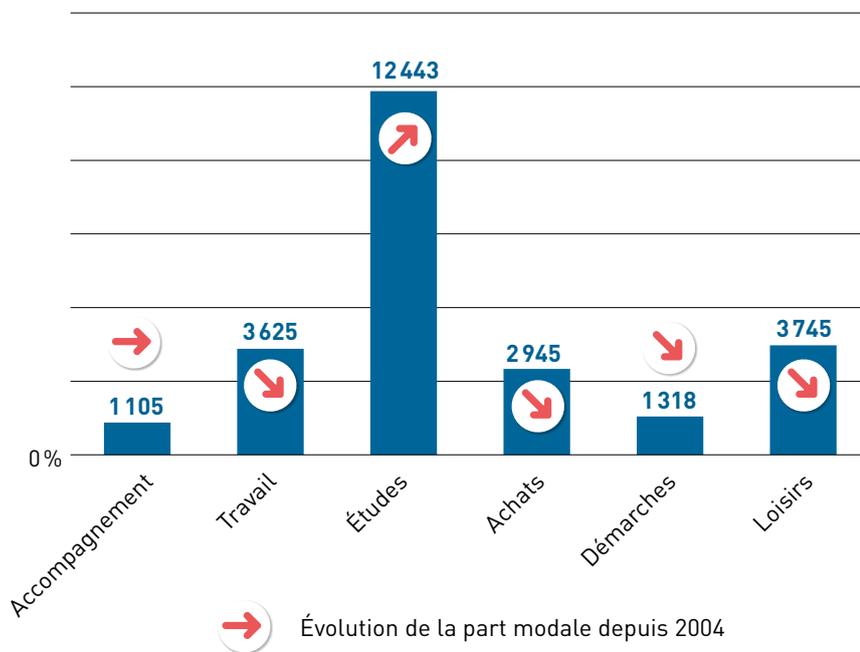
Plus de 80 % des déplacements en transports collectifs sont effectués sur le réseau Izilo.

*Les déplacements effectués en transports collectifs
(bus, bateau, train, car)*



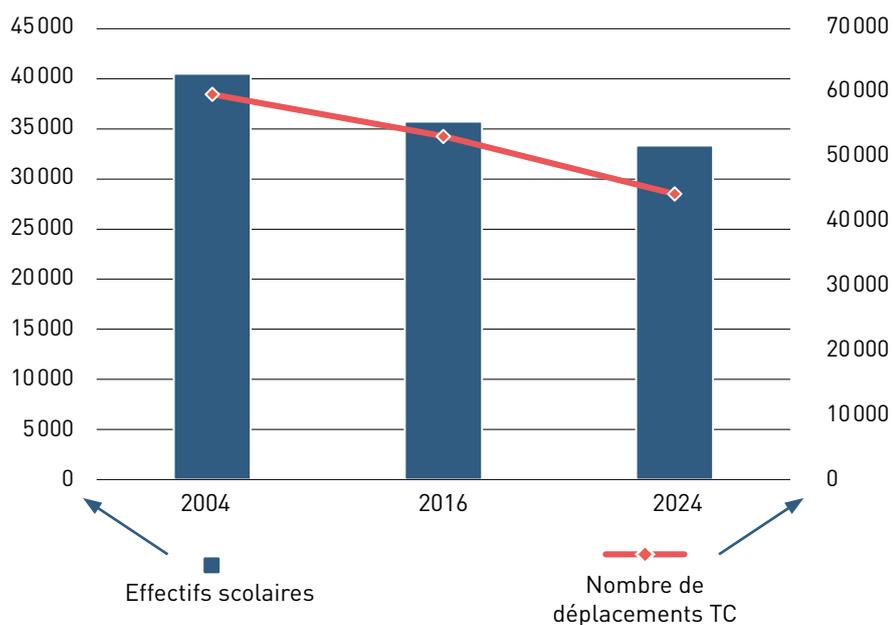
L'usage des TC est toujours très lié au motif études. 50 % des déplacements en TC ont pour destination un établissement scolaire.

L'usage des transports en commun par motif



Source : EMD SCoT du pays de Lorient

Évolution comparative des effectifs scolaires et des déplacements effectués en transports collectifs



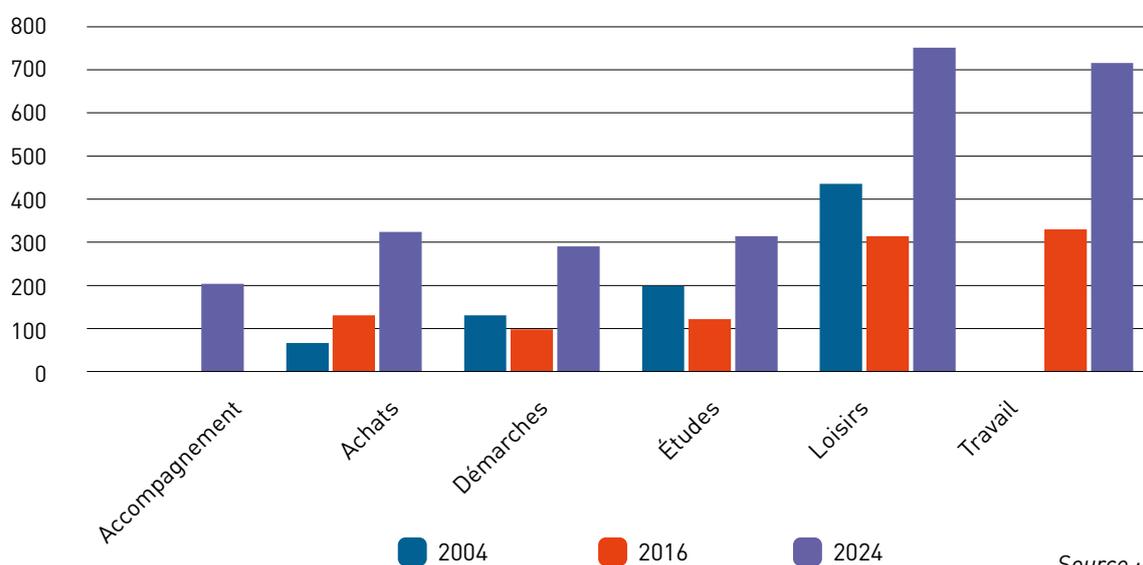
Source : EMD SCoT du pays de Lorient

L'évolution des effectifs scolaires sur le pays de Lorient explique en grande partie la baisse du nombre de déplacements en transports collectifs. Le nombre d'élèves a diminué de 18 % en 20 ans et le nombre de déplacements TC de plus de 25 % sur la même période passant de 40 490 à 33 325.

La baisse de la part modale des TC s'observe sur la plupart des motifs. Paradoxalement c'est sur le motif études que la part des TC augmente. Cela signifie que si la baisse du nombre global d'élèves a entraîné une baisse du nombre de déplacements effectués en TC, à nombre d'élèves équivalents ils seraient plus nombreux à utiliser les TC en 2024 qu'en 2004.

Toutes les composantes du réseau ne connaissent pas le même sort. Les déplacements transrade sont en plein essor notamment depuis 2016. La fréquentation des batobus a plus que doublé passant de 1 800 à 4 300 voyages selon les EMD. Cette augmentation concerne tous les motifs et en particulier le motif travail.

Évolution des trajets transrade par motifs



Source : EMD SCoT
du pays de Lorient

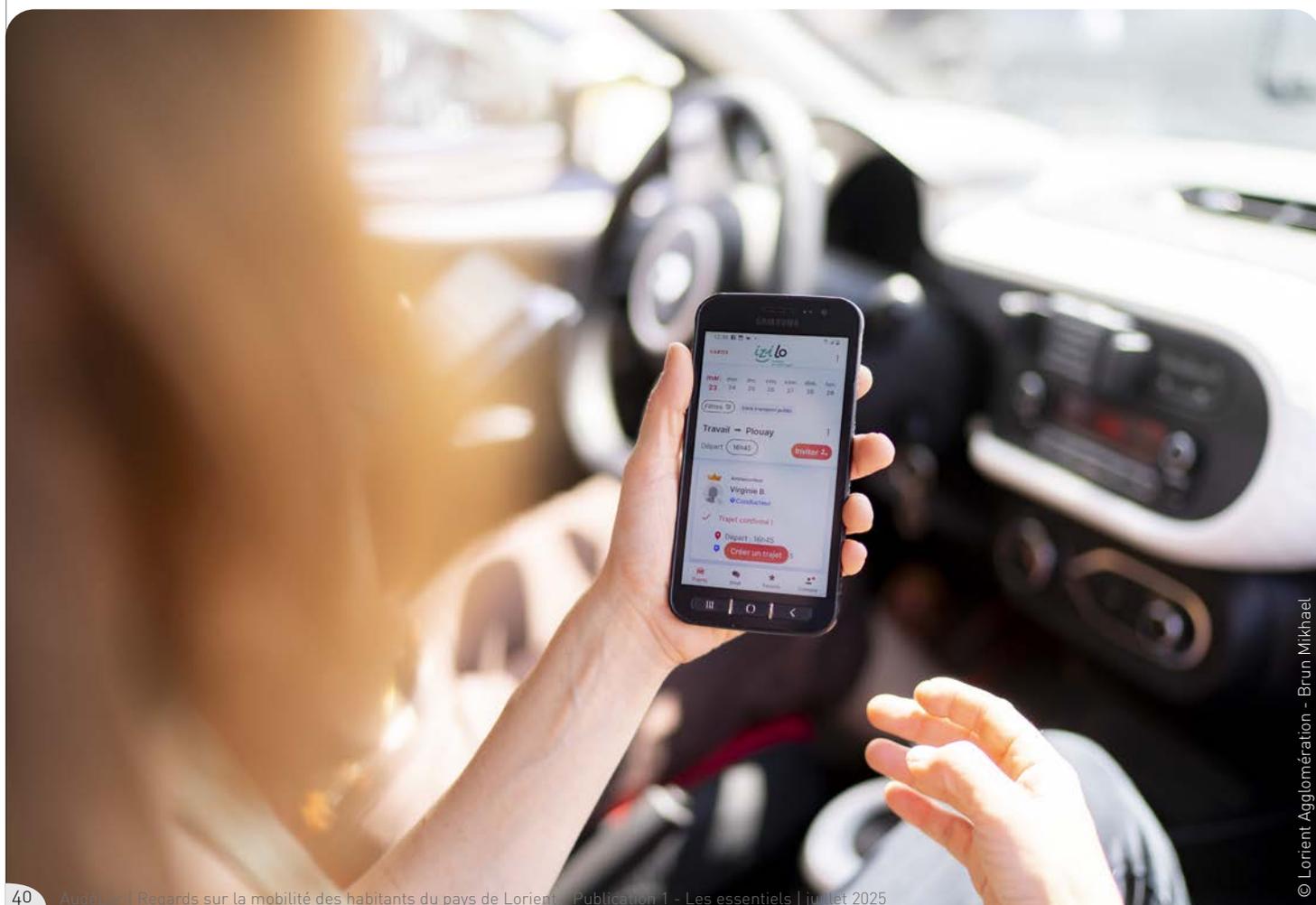
6. À CHAQUE MOTIF SON MODE ?

Pour chaque motif de déplacement un mode est privilégié. Dans la plupart des cas c'est la voiture en tant que conducteur qui arrive en premier. Les motifs travail et accompagnement sont ceux pour lesquels l'usage de la voiture est le plus plébiscité avec 76 et 77,8 % de part modale. L'usage de la voiture en tant que passager est davantage représenté sur le motif étude (34,2 %).

La marche à pied constitue le second mode de déplacement après la voiture. La marche connaît un pic de pratique en 2016, que l'on retrouve plus particulièrement sur les motifs accompagnement, achats et loisirs. Ces motifs concernent beaucoup de déplacements de proximité. L'effet de saisonnalité est très impactant sur la pratique de la marche. Au printemps (période de réalisation de l'enquête 2016) le nombre de déplacements effectués à pied augmente, impactant le nombre de déplacements total et réduisant ainsi la part de la voiture. Dans le tableau ci-contre, les courbes d'évolution de la part de la marche sont le reflet de celles de la voiture conducteur.

Le vélo connaît une progression régulière quelque soit le motif mais reste un mode de déplacement marginal sur le territoire avec une part de 3,9 % pour le motif travail.

Les transports collectifs restent dépendants de la population scolaire avec 31,7 % de part modale pour le motif études mais bien inférieure pour les autres motifs.



Part des modes de déplacement selon le motif

Chiffre 2024 et courbe d'évolution 2004 - 2016 - 2024

MOTIF \ MODE	Accompagnement	Travail	Études	Achats	Démarches	Loisirs	Tous motifs
Tous modes (nombre de déplacements)	66 400 	97 900 	39 300 	99 200 	26 000 	112 300 	737 800 
Voiture conducteur	76,0 % 	77,8 % 	3,2 % 	53,9 % 	59,6 % 	36 % 	52,4 % 
Voiture passager	5,9 % 	5,9 % 	34,2 % 	9,5 % 	15,6 % 	13,8 % 	12 % 
Transports collectifs	1,7 % 	3,7 % 	31,7 % 	3 % 	5,1 % 	3,3 % 	6 % 
Vélo trottinette	1,9 % 	3,9 % 	3,6 % 	3,4 % 	3,4 % 	3,1 % 	3,5 % 
Marche	14,5 % 	8,7 % 	27,3 % 	30,3 % 	16,5 % 	43,6 % 	26,1 % 



Évolution 2004 - 2016 - 2024 du nombre de déplacements par motif
Graphique en base 100



Évolution 2004 - 2016 - 2024 de la part modale par motif
Échelle commune à tous les graphiques

AudÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Suivez-nous



Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

